



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (FFF)  
Caribbean Football Union (CFU)

CONfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 13 AOÛT 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre et le mardi 13 août à 18 heures 30, les membres de la Ligue de Football de la Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Ligue, 2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson – BP 307- 97203 Fort-de-France Cedex sur convocation en date du 30 juillet 2024 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général, Jean-Claude VARRU.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel des Délégués
2. Vérification du quorum
3. Mot d'accueil du Président de la LFM
4. Mise à jour règlement sportif LFM
5. Information sur élection des membres du Conseil de Ligue prévue fin année 2024
6. Présentation de la saison 2024 / 2025
7. Situation financière de la Ligue
8. Campagne sélection « Matinino »

*La séance est ouverte à 18 heures 30 par Monsieur Jean-Claude VARRU, Secrétaire Général de la Ligue de Football de Martinique.*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (Secrétaire Général)

A l'ordre du jour de cette assemblée est prévu une modification des règlements sportifs de la LFM. Nous vous proposons de la soumettre à votre vote avec un prise d'effet immédiate au 13 août 2024

Pas d'observation ? S'il n'y a pas d'observation, je sou mets au vote des Présidents de clubs le maintien à l'ordre du jour de la modification du projet de règlement sportif 2024-2025, avec une date de prise d'effet au 13 août 2024.

**Y a-t-il des personnes qui sont contre ? Zéro (0)**

**Y a-t-il des personnes qui s'abstiennent ? Zéro (0)**

➤ **Adopté à l'unanimité des membres présents**

**Cette proposition de modification de l'ordre du jour, à savoir le maintien de la mise au vote du règlement sportif avec une date d'effectivité au mardi 13 août 2024 est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Je vous remercie.

## Vérification du Quorum

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Conformément aux dispositions de l'article 12.5.3, la présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. A l'heure où je vous parle nous comptons 40 clubs présents et qui représente 242 voix soit plus d'1/3 de clubs présents avec plus d'1/3 des voix représentées.

	<b>Clubs 1/3 total</b>	<b>Voix 1/3 total</b>
<b>Quorum Statutaire</b>	<b>24</b>	<b>127</b>
<b>Quorum Assemblée</b>	<b>40</b>	<b>242</b>

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
1	A. S. MÔN PITO		184	7	0	7
2	A.C. VERT PRE	Présent	238	8	8	8
3	A.S. ETOILE		144	5	0	5
4	A.S. MORNE DES ESSES	Présent	150	6	6	6
5	A.S.C. HIRONDELLE		65	3	0	3
6	ACADEMY SPORT CULTURE FAMILY		0	1	0	1
7	AIGLON	Présent	325	11	11	11
8	ANSES ARLETS FOOTBALL CLUB		30	2	0	2
9	ASPTT MARTINIQUE		111	4	0	4
10	ASSAUT ST PIERRE	Présent	229	8	8	8
11	AVENIR F.C.	Présent	41	2	2	2
12	C. COLONIAL	Présent	380	13	13	13
13	C. FRANCISCAIN	Présent	289	10	10	10
14	C. S. C. DU CARBET		35	2	0	2
15	C.O. DILLON STE THERESE		61	3	0	3
16	C.O. TRENELLE	Présent	132	5	5	5
17	C.S. BELIMOIS		52	2	0	2
18	C.S. CASE PILOTE		240	9	0	9
19	C.S. VAUCLINOIS		163	6	0	6
20	CLUB PELEEN	Présent	151	6	6	6
21	ECLAIR RIVIERE SALEE		189	7	0	7
22	EFFORT LE MORNE VERT	Présent	101	4	4	4
23	EMULATION	Présent	350	12	12	12
24	ESPOIR STE LUCE		216	8	0	8
25	ESSOR PRECHOTIN	Présent	145	5	5	5
26	ETENDARD BELLEFONTAINE		151	6	0	6

27	EVEIL LES TROIS ILETS		247	9	0	9
28	EXCELSIOR	Présent	305	11	11	11
29	F.C. SCHOELCHER		52	2	0	2
30	FOY.EDUC.POP. MONESIE	Présent	108	4	4	4
31	FRANCOIS FOOT		60	3	0	3
32	FUTSAL ACADEMIE MARTINIQUE	Présent	117	4	4	4
33	GAULOISE	Présent	131	5	5	5
34	GOLDEN LION F.C		228	8	0	8
35	GOLDEN STAR	Présent	331	12	12	12
36	GOOD LUCK	Présent	219	8	8	8
37	GRI-GRI PILOTIN F.C.	Présent	45	2	2	2
38	INTER STE ANNE	Présent	179	6	6	6
39	J. S. EUCALYPTUS	Présent	193	7	7	7
40	J.S. LE MARIGOT	Présent	73	3	3	3
41	L'INTREPIDE CLUB		59	2	0	2
42	NEW CLUB		165	6	0	6
43	NEW STAR	Présent	81	3	3	3
44	OCEANIC CLUB LE LORRAIN	Présent	78	3	3	3
45	OLYMPIQUE LE MARIN	Présent	144	5	5	5
46	R.C. LORRAIN		114	4	0	4
47	R.C. RIVIERE PILOTE	Présent	311	11	11	11
48	R.C. ST JOSEPH	Présent	195	7	7	7
49	RC BOKANNAL	Présent	47	2	2	2
50	REAL TARTANE	Présent	126	5	5	5
51	REVEIL SPORTIF	Présent	160	6	6	6
52	S.C.A. EUDORCAIT FOURNIOLS	Présent	44	2	2	2
53	SAMARITAINE	Présent	277	10	10	10
54	SILVER STAR	Présent	105	4	4	4
55	SOLIDARITE		38	2	0	2
56	SPORTING C. LAMENTINOIS	Présent	217	8	8	8
57	STADE SPIRITAIN		345	12	0	12
58	U.S. DIAMANTINOISE		243	9	0	9
59	U.S. MARINOISE	Présent	162	6	6	6
60	U.S. RIVERAINE GD RIVIERE		89	3	0	3
61	U.S. ROBERT	Présent	289	10	10	10
62	UNION DES JEUNES DE MONNEROT	Présent	114	4	4	4
63	UNION DES JEUNES DE REDOUTE	Présent	166	6	6	6
		<b>TOTAL</b>	<b>10029</b>		<b>238</b>	<b>363</b>

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre de licenciés	nombre de voix	quorum	Nbre de Voix
64	CASABLANCA F.C.		39	2	0	2
65	F.C. FLOREAL GLADIATORS		39	2	0	2
66	EVEIL DE CARABIN		40	2	0	2
67	FC SALEENS		49	2	0	1

68	<b>GENERATION IMPACT FOOTCLUB</b>	Présent	35	2	2	2
69	<b>KARIBBEAN OSMOSE</b>	Présent	41	2	2	2
70	<b>LAC 212</b>		45	2	0	2
71	<b>MAWON FUTSAL</b>		53	2	0	2
72	<b>POWER MADA FUTSAL</b>		1	1	0	1
73	<b>RELÈVE LAMENTINOISE</b>		55	2	0	2
	<b>TOTAL</b>		<b>397</b>		<b>4</b>	<b>18</b>

<b>TOTAL LICENCES CLUB</b>		<b>10426</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>Absents</b>	<b>0</b>		
	<b>Présents</b>	<b>40</b>	<b>54,79%</b>	
<b>40 Présents</b>		<b>40</b>		<b>242 381</b>

**63,52%**

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Monsieur le Président PEREAU je vous passe la parole.

### 3. Mot d'accueil du Président de la LFM

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Merci Jean-Claude (*VARRU*).

Je salue sportivement, et si vous me le permettez, fraternellement, tous les représentants de clubs, Présidentes, Présidents et autres délégués. Je suis agréablement surpris parce qu'on s'était demandé si on aurait le quorum en cette période de la saison ? Mais en responsabilité, les dirigeants que vous êtes et que nous sommes ont effectivement participé à cette Assemblée générale qui, il faut dire les choses très clairement et directement, a été convoquée un peu dans l'urgence pour présenter, en termes d'information, une situation financière et de trésorerie qui nous préoccupe.

L'essentiel, c'est cela. Et puis, comme Jean-Claude (*VARRU*) l'a dit, on va en profiter pour peut-être apporter d'autres informations et profiter pour une mise à jour des statuts du règlement sportif.

Je ne serai pas plus long. Vraiment, merci de votre présence. On va vous présenter un certain nombre de choses en toute transparence. En toute liberté également, vous pourrez poser des questions, toutes les questions que vous souhaitez pour que l'ensemble des clubs et l'ensemble de la gouvernance du football martiniquais que vous représentez - l'Assemblée générale est l'instance supérieure de la gestion du football - que tout le monde puisse être au courant d'une situation et que personne n'ignore par la suite les choses qui peuvent présenter une certaine sensibilité actuellement et peut-être dans l'avenir.

Traditionnellement, on saluait les nouveaux. Il y a un certain nombre de nouvelles et de nouveaux. On ne va pas s'attarder. Le moment venu, on va le signaler. Je propose que l'on attaque directement puisqu'on est le 13 août. Je pense qu'il ne faudrait pas qu'on puisse s'attarder trop longtemps, puisque vous avez certainement, nous tous, nous avons autre chose à faire. Nous avons nos familles et nos responsabilités.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Président. On va attaquer le point relatif à la modification du règlement sportif.

#### **4. Modification du règlement sportif**

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

C'est un document qu'on vous a envoyé. On a pris le soin dans la forme de vous mettre deux colonnes : une colonne à gauche qui comprenait le règlement sportif 2023-2024 et à droite, une colonne avec le même règlement, mais avec les modifications en rouge. C'est pour que la lecture soit la plus simple et la plus efficace possible, puisqu'on savait que vous envoyait un pavé de 82 pages. Il fallait savoir de quoi en parlait.

Vous avez dû constater qu'effectivement, ce sont des mises à jour. Il n'y a pas de modifications structurelles de ce règlement sportif, quand bien même nous avons, à ce jour, au moins trois sujets très importants qu'il faudra aborder dès la rentrée prochaine.

Comme j'ai eu à le dire, à un certain nombre de Présidents ce matin qui m'ont appelé pour me dire : « Mais Secrétaire, pourquoi nous n'avons pas mis tel ou tel point à l'ordre du jour ? » Je leur ai expliqué que nous étions, un, dans une urgence, comme l'a expliqué le Président pour réunir les Présidents de clubs. Et deuxièmement, que nous avons, par le passé, une méthode de travail concernant la modification structurelle et en profondeur de nos règlements généraux. C'est que nous n'imposons jamais rien aux Présidents de clubs, mais qu'en amont de la présentation de ces modifications, nous avons l'habitude de mettre en place des commissions ad hoc composées de Présidents de toutes les catégories pour qu'une réflexion puisse se nourrir. On a voulu garder cette méthode et ne pas précipiter les choses.

On a au moins trois sujets, je vais vous les énumérer très rapidement, et sur lesquels il faudra qu'on porte une réflexion. Peut-être que si le temps nous le permet, ce sera lors de la prochaine Assemblée générale de novembre ou après, mais en tout cas, on a le sujet du nombre d'équipes de jeunes sur lequel il faudra qu'on se penche, puisqu'il ne faut pas qu'on oublie ce qui s'est passé l'année dernière avec le club de l'US Riveraine. Il faut vraiment qu'on se penche sur ce sujet. C'est un sujet très important.

On a un deuxième point qui concerne la Régionale 3 où nous avons une remontée d'une majorité des Présidents de clubs qui nous disent que la formule actuelle avec une poule haute, une poule basse, n'est peut-être pas la meilleure des formules. On aura à travailler sur ce sujet avec eux.

On a un troisième point, je l'oublie. Mais on a au moins déjà ces deux sujets qui sont deux chantiers très importants sur lesquels il faudra qu'on s'attaque et sur lesquels on ne pouvait pas inscrire cela à l'ordre du jour sans un partage, sans un groupe de travail avec toutes les parties prenantes.

Ce que je propose, c'est de voter le règlement dans sa globalité, mais avant de le faire, j'aurais aimé savoir s'il y a des Présidents ou des délégués qui ont des questions par rapport à cette mise à jour qui a été présentée.

Oui, la FAM.

**Madame Sandrine FILOMIN** (*Présidente Futsal Académie Martinique*)

Bonsoir, Sandrine FILOMIN, Futsal Académie Martinique.

Ma question concerne le foot à 11. Est-ce que c'est un point que l'on peut voir sur le nombre de changements possibles aujourd'hui porté à trois ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Le nombre de changements en termes de remplacements ?

**Madame Sandrine FILOMIN** (*Présidente Futsal Académie Martinique*)

Exactement.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

C'est un point aussi que nous avons évoqué en Conseil de Ligue, à savoir qu'aujourd'hui, on a effectivement une majorité de clubs qui souhaitent que l'on puisse procéder à cinq remplacements au lieu de trois. C'est un vrai sujet aussi, mais c'est un vrai sujet sur lequel nous avons déjà interrogé les services juridiques de la FFF qui nous avait opposé une fin de non-recevoir. Ce sujet, on va le remettre sur la table, Président. D'accord ? On le note.

Le troisième sujet dont je voulais vous parler, je viens de m'en rappeler grâce à ton intervention, il s'agit de l'application de l'article 144 des règlements généraux qui pourrait permettre dans les catégories jeunes, aux remplacés de devenir remplaçants sur décision de l'Assemblée générale.

Nous pourrions prendre cette décision de dire que tous les joueurs remplacés peuvent devenir remplaçants et rentrer à nouveau sur l'aire de jeu. Cela pourrait être déjà une option pour la catégorie de jeunes. C'est le troisième chantier que l'on allait aussi soumettre à votre appréciation très rapidement.

Mais ce point-là a été longuement évoqué et on le note, Président, pour qu'on puisse reprendre contact avec la Fédération et soumettre ce sujet, parce que nous avons plein d'éléments en notre faveur là-dessus.

Autre question ?

Oui.

**Monsieur Georges JEAN-MARIE** (*FEP Monésie*)

Bonsoir, Georges JEAN-MARIE, je représente le FEP de Monésie. Je pense qu'il y a une phrase qui n'a peut-être plus sa place à l'article 24. C'est la phrase qui dit « *Chaque Ligue détermine le nombre de groupes composant ses niveaux. Le niveau régional tend à regrouper 10% des équipes seniors d'une Ligue* ». Sachant que toutes nos compétitions sont du niveau régional, est-ce que cette phrase-là a sa place puisque nos compétitions, en fait, regroupent 100% de nos clubs ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

L'article 24. Je suis dessus.

**Monsieur Georges JEAN-MARIE** (*FEP Monésie*)

« *Chaque Ligue détermine le nombre de groupes composant ses niveaux. Le niveau régional tend à regrouper 10% des équipes seniors d'une Ligue* ». Toutes nos compétitions étant de niveau régional, toutes nos équipes sont concernées, pas 10%.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Tout à fait. Donc, tu proposes qu'on puisse supprimer cet article, à juste titre.

**Monsieur Georges JEAN-MARIE** (*FEP Monésie*)

Dans notre Ligue, nous n'avons pas de niveau national.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Tout à fait. Autres questions ?

Oui. Quand vous intervenez, donnez votre nom, prénom et club, puisque nos débats sont enregistrés.

**Madame Esther JEAN-BAPTISTE** (*New Star*)

Bonsoir, Esther Jean-Baptiste, représentante du New Star de Ducos. J'ai vu qu'il y a « *compétitions non soumises à la FMI*<sup>1</sup> ». Je n'ai pas compris parce que c'est barré d'un côté et de l'autre côté aussi. Mais après, la sanction n'est pas barrée.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

C'est quel article ? Le numéro de l'article ?

**Madame Esther JEAN-BAPTISTE** (*New Star*)

C'est le petit b de l'article 48. C'est la feuille après l'article 48.

C'est de savoir si c'est toujours dedans ou pas, parce que je n'ai pas vu la modification.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

C'est l'article 50 où effectivement, on a supprimé dans la nouvelle monture « *Compétitions non soumises à l'obligation de la FMI* » parce que dans un article précédent, c'était déjà évoqué. Le principe général, c'est que toutes les compétitions aujourd'hui sont soumises à la FMI. Bien évidemment, on peut arriver à un cas de force majeure où la FMI ne fonctionne pas, la tablette ne fonctionne pas. Et il est indiqué déjà dans un article, la possibilité de recourir à la feuille papier dans cette hypothèse-là. C'est pour cela qu'on l'a supprimé et qu'on ne l'a pas repris à droite dans le nouveau règlement. C'est parce qu'il est déjà inscrit. D'accord ?

**Madame Esther JEAN-BAPTISTE** (*New Star*)

D'accord. Parce qu'en fait, comme en dessous, il était marqué « sanctions » et que cela a été effacé et que de l'autre côté, cela n'a pas été effacé.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On n'est pas à l'article 50, alors ?

**Madame Esther JEAN-BAPTISTE** (*New Star*)

Donc je n'étais pas sûre. C'était juste en dessous.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

J'y suis. C'est le 48 Bis. Procédure d'exception. Compétitions non soumises. « *Tout manquement aux dispositions du présent article fera l'objet d'une sanction prévue à l'article 200* ». Cela veut dire que dans le principe général, quand la FMI ne fonctionne pas et qu'il y a un cas de force majeure, on va utiliser la feuille de match papier.

Par contre, vous avez des clubs, je n'espère pas beaucoup, qui n'ont pas envie d'utiliser la feuille de match informatisée (FMI) et qui prennent pour règle d'utiliser la feuille de match papier de manière régulière. On les identifie, on les connaît. Ceux-là ne peuvent pas nous dire que sur les 14 matchs qu'ils ont joués dans la saison que la FMI avait un dysfonctionnement. Donc ceux-là, on peut les convoquer, voir avec eux pourquoi cela n'a pas fonctionné. Et si dans l'absolu, il s'avère que cela n'a pas fonctionné les 14 fois...

---

<sup>1</sup> FMI : Feuille de match informatisée

Mais il y a des sanctions prévues pour ceux qui abuseraient du système, de la possibilité offerte à un club d'utiliser la feuille de match papier en cas de défaillance de manière exceptionnelle.

Parce qu'on a des clubs aujourd'hui qui ne font pas l'effort d'utiliser la feuille de match informatisée et qui sont systématiquement restés sur la feuille de match papier. Dans ce cas-là, il y a une sanction qui est prévue, mais qui n'est pas déterminée, qui serait examinée - c'est écrit dans les règlements généraux - sur appréciation des arguments et appréciation du Conseil de Ligue. D'accord ?

**Madame Esther JEAN-BAPTISTE** (*New Star*)

D'accord. Merci beaucoup.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Autre question ?

Il y a José et il y a derrière, le Président ALEXANDRINE.

**Monsieur Marc ALEXANDRINE** (*US Robert*)

Oui, Marc ALEXANDRINE, US Robert. Trésorier et les membres du Comité, je pense que pour la prochaine Assemblée générale, il serait bon de revoir le nombre de clubs qui descendent en division d'honneur jusqu'en promotion d'honneur, jusqu'à la Ligue 3. Il faut revoir le nombre de clubs qui descendent, de façon à ce que l'on puisse avoir une réponse convenable pour travailler là-dessus. S'il faut que vous posiez déjà la question à la FFF ou que vous preniez la décision vous-mêmes, mais que vous nous donniez une réponse déjà pour la prochaine Assemblée générale. J'ai eu une autre question pour tout à l'heure.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Pour te répondre, je l'ai évoqué dans le préambule. J'ai dit que ce matin, j'avais vu un Président, en l'occurrence, c'est le Président ALEXANDRINE que j'ai vu ce matin, qui a des propositions à faire sur les accessions, les rétrogradations. Et là, c'est un autre sujet de fond que l'on pourra aborder.

Il y a plein de sujets de fond que l'on pourra aborder, mais aussi, il faut que l'on soit un peu responsable. Nous sommes dans une année électorale et, Président, je ne pense pas qu'à trois ou quatre mois d'une élection, nous, on ne sait pas si on sera là en novembre prochain ou en décembre.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Moi, je ne serai pas là.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Le Président sait qu'il ne sera pas là, mais nous, on ne sait pas si on sera là. Il faut quand même aussi respecter cette échéance électorale qui arrive et aujourd'hui se dire : on ne va pas réformer tout en profondeur parce qu'il y a peut-être une nouvelle équipe qui arrive là et peut-être qu'ils n'ont pas la même vision que nous, si on se représente ou pas. Il y a aussi cet élément d'appréciation qui est très important.

Et je pense que si tu me demandes mon avis, personnellement, en tant que Secrétaire général, moi, j'aurais attendu décembre pour faire toute réforme, parce qu'il faut laisser le jeu démocratique s'exprimer et ne pas bouleverser les choses avant une élection.

Mais cela fait partie des sujets, effectivement, la refonte de l'organisation de la pyramide. On en a parlé. Tu étais là en 2012, lors d'une assemblée générale où on proposait d'avoir une Régionale 1 à 12 clubs. Je ne sais pas si les anciens s'en souviennent. Serge, tu t'en souviens ? C'est un vrai sujet. On est 24 ans après et le sujet est toujours sur la table. Mais on ne l'a pas oublié, Président.



Sur les règlements, là, est-ce qu'il y a d'autres observations ou pas ?  
Oui, Serge.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Une question. Article 70, le montant des droits d'appel change ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, a doublé.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

A triplé même. Cela passe de 54 à 150.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, triplé, pardon. 54 à 150.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Est-ce que c'est une mesure prise parce que cela coûte vraiment cher d'analyser un appel ou bien est-ce que c'est parce que c'est quelque chose d'abusif ? Mais je trouve quand même que l'augmentation est sévère. Pour moi, si je ne suis pas sûr de cette affaire, je ne vais pas faire appel parce que cela coûte cher maintenant.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Je vais te donner les deux motifs qui nous incitent à faire cela.

La première chose, c'est qu'en matière de dispositions financières, c'est le Conseil de Ligue qui est souverain. Nous, on a pris l'habitude de proposer à l'Assemblée. Ce n'est pas une obligation pour le Conseil de Ligue de soumettre à l'Assemblée les dispositions financières. C'est la première chose.

La deuxième chose, c'est que cela fait à peu près, je pense, facilement bien 12 ans qu'on n'a touché à rien concernant les dispositions financières. C'est le deuxième argument.

Le troisième argument, c'est qu'aujourd'hui, sur quasiment 70% à 80% des autres Ligues, on est la Ligue où le droit d'appel était le moins cher. Aujourd'hui, la moyenne, c'est 150 € sur toutes les autres Ligues de France. Vous pouvez aller vérifier, mais c'est cela.

Et un quatrième argument qui n'est pas négligeable aujourd'hui, c'est que lorsqu'on fait le décompte du nombre d'appels interjetés par les clubs dans la Ligue de Martinique, on s'aperçoit que 80% des appels sont abusifs. C'est systématique.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, les commissions nous le font redescendre. Et comme disait Président, cela représente pour les commissaires une charge excessivement importante de travail. C'est pour cela que dans les rapports d'activité, on prend le soin de mettre le nombre de dossiers traités. C'est pour que vous puissiez avoir une idée du volume de travail que cela représente, parce que lorsque vous êtes en appel, vous avez l'obligation de convoquer les parties. Quand vous avez un dossier en réglementation sportive, **CRSR**, on n'a pas besoin de convoquer, on traite. Mais en appel, il faut convoquer les parties. Cela représente une masse de travail.

Et pour être encore plus précis, en matière d'appel disciplinaire, on a effectivement un nombre d'appels, mais c'est incalculable.

Voici les arguments qui nous incitent à proposer cette modification, mais aujourd'hui, on est revenu dans une norme. Et la philosophie fédérale, je le dis très honnêtement, puisqu'on en a déjà discuté avec les instances fédérales. La philosophie c'est de dire qu'aujourd'hui, quand un club fait appel, il faut qu'il soit sûr que son dossier...

Je ne veux pas être trop long, mais il y a un élément écrit dans les règlements généraux qu'on n'applique pas. Sans quoi 98% des litiges contentieux auraient été irrecevables. Les clubs ont l'obligation d'envoyer tous les litiges sur une adresse mail dédiée : [contentieuxlfm@liguefootmartinique.fr](mailto:contentieuxlfm@liguefootmartinique.fr)

C'est un élément de rejet sur la forme. On ne l'a pas fait l'année dernière, mais on va le faire cette année. Pourquoi ? Parce que lorsque vous l'envoyez sur la boîte du secrétariat général qui explose. Tandis que vous l'envoyez à contentieux, cela arrive au Président, au Secrétaire, au service commission, au Directeur de la Ligue. C'est déjà fléché. Vous voyez ? Ce sont des éléments comme cela.

Serge, j'espère avoir répondu à ta question.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Oui, sauf que sur l'article 70, il y a deux montants. Il y a 150 € en chiffres et 154 € en lettres. Il faut mettre 150 € partout.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, tout à fait. En fait, je l'ai déjà corrigé et je n'ai pas renvoyé la version. Merci pour cette correction.

D'autres observations ?

Oui, José. Attends, il faut que tu aies le micro, que tu t'annonces, que tu présentes (nom, prénom, club).

**Monsieur José ROLLIER** (*INTER de Sainte-Anne*)

José ROLLIER, INTER de Sainte-Anne. Je voudrais juste des éclaircissements sur l'article 20-2, concernant les licenciés volontaires. Sur cela, vous parlez de sanctions, mais je n'ai pas bien compris quel genre de sanctions. Est-ce que c'est très large ? Je ne voudrais pas être surpris si cela arrive à mon club.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

La licence volontaire est une licence qui existe depuis à peu près deux ans, Président, qui est une licence qui est délivrée aux personnes qui souhaitent accompagner le football sans être acteur licencié, c'est-à-dire arbitre, délégué, joueur, mais qui souhaitent, par exemple, être parent-accompagnateur, tout simplement. Un parent qui est tout le temps au match, qui accompagne les équipes systématiquement, il a la possibilité de prendre une licence volontaire. Il est licencié à la Ligue de football avec une garantie d'assurance, mais il n'est ni délégué, ni arbitre, ni joueur, ni dirigeant. Il est licencié volontaire, c'est tout.

Et les sanctions dont tu fais référence, c'est en cas d'infraction sur la prise de licence, tout simplement. Il te dit que pour pouvoir prendre part aux activités officielles de la LFM, les clubs, tout joueur, dirigeant, éducateur, arbitre doit être titulaire d'une licence. C'est le principe général. Si par mégarde, tu inscris sur la feuille de match une personne qui n'a pas de licence, la sanction, elle sera prise à l'encontre du Président du club ou de celui qui était sur le banc de touche, par exemple, avec une interdiction de prise de licence parce qu'il a transgressé aux règlements généraux.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Je disais que la remarque est pertinente parce que je pense qu'il faudrait mettre « aux alinéas précédents » au pluriel, il me semble, parce que tel que c'est écrit, on a l'impression que c'est juste l'alinéa qui précède, mais c'est tout ce qui précède, s'il y a des infractions.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Tout à fait.

S'il n'y a pas d'autres questions, on va passer au vote.

On met au vote **la proposition de modification de règlement sportif de la Ligue de football** tenant compte des observations liées à l'article 20 et à l'article 24 à modifier – on l'a noté – et avec une date de prise d'effet au 13 août 2024.

**Y a-t-il des Présidents délégués qui sont contre ? Zéro (0)**

**Qui s'abstiennent ? DEUX (2)** (*L'Olympique et l'INTER de Sainte-Anne*).

**Le projet de modification du règlement sportif 2024-2025 est adopté à la majorité des membres présents avec une date de prise d'effet au 13 août 2024.**

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

C'était juste pour rebondir sur un sujet sur lequel on est passé assez rapidement, mais qui fera l'objet effectivement d'une réflexion profonde. C'est la question des obligations d'équipes de jeunes, puisqu'à plusieurs reprises, ces dernières années, ces obligations ont été modifiées dans le sens de l'assouplissement pour tenir compte des difficultés démographiques, des difficultés économiques, des difficultés structurelles de nos clubs. Et « l'épisode » de l'US Riveraine qui a un petit peu défrayé la chronique nous appelle à réfléchir de nouveau sur des situations qui sont des situations particulières, je le répète, compte tenu de la démographie, des réalités sociales et économiques du pays.

Il y a un certain nombre de pistes qui ont déjà été avancées. J'en profite d'ailleurs pour excuser l'absence du 1<sup>er</sup> vice-Président Georges DUQUESNAY qui est en France hexagonale et qui est un fervent défenseur et travailleur sur tous les sujets qui concernent le football jeunes. Donc, effectivement, il faut qu'on avance.

J'ai discuté avec mon homologue de la Guyane sur ces sujets-là. J'ai appris des choses qui vont dans le sens d'une certaine souplesse et d'une certaine flexibilité. Il y a, par exemple, un élément dans le règlement sportif du football guyanais où les obligations... Mais on a un Guyanais là, comme moi, qui va peut-être nous le dire. Je crois qu'il y a des obligations qui tiennent compte de la réalité éducative : s'il y a une école primaire, s'il y a un collège dans la ville, etc. Et vous savez que la Guyane est confrontée à des réalités démographiques et des réalités géographiques beaucoup plus prégnantes que nous, c'est-à-dire que nous, on parle de Grand-Rivière et du Prêcheur. Mais la Guyane, c'est Maripasoula, c'est Grand-Santi, c'est Papaïchton, des communes qui sont complètement isolées et donc, effectivement, avec des soucis.

Ce sont des pistes en sachant que c'est important quand même de ne pas négliger le vivier des jeunes, ce qui nourrit le football. Il y a une réflexion à mener avec l'Éducation nationale peut-être, avec l'UCEP, l'UNSS, pour qu'il puisse y avoir peut-être des compensations en lien avec des équipes liées à l'Éducation nationale, etc. Il y a un travail qui doit être fait aussi sur la question de la mixité. Mais il faut le plus rapidement possible, peut-être à l'initiative même de certains clubs, qu'un groupe de travail soit mis en place pour rapidement réfléchir sur le sujet.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Le Président de l'Effort. Attends, le micro, s'il te plaît.

**Monsieur Gérard DESCAS** (*Président de l'Effort*)

Gérard DESCAS de l'Effort. En fait, une des solutions aux problèmes démographiques reste parfois les ententes entre les clubs. Et là aussi, la réflexion doit porter sur la souplesse de l'entente, parce que même quand on fait une entente, il y a une certaine rigidité concernant le nombre de licenciés fournis par chaque club qui s'engage dans l'entente. Et je pense que là, il faut prolonger la souplesse également vers l'entente, parce que l'entente, c'est une solution également vers laquelle il nous faut tendre, compte tenu non seulement des aspects démographiques, mais compte tenu souvent de la proximité de nos communes.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

D'accord. Merci Président.

On poursuit rapidement l'ordre du jour. On avait une information sur l'élection des membres du Conseil de Ligue prévue en fin d'année 2024.

## 5. Information sur élection des membres du Conseil de Ligue prévue fin année 2024

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Très rapidement, puisqu'on vous a déjà envoyé le 16 juin 2024 une première lettre circulaire vous annonçant qu'il faudra procéder à l'élection des membres du Conseil de Ligue puisque nous sommes en fin de mandature olympique. La date a déjà été fixée, on vous l'a annoncée, c'est le dimanche 10 novembre 2024.

Et simplement pour vous dire que d'ici une dizaine de jours, on va vous renvoyer un nouveau courrier pour vous rappeler ce qui avait déjà été indiqué dans le premier courrier, c'est-à-dire les critères d'éligibilité des candidats, conformément à l'article 13 de nos statuts, pour que tout le monde puisse, en toute connaissance de cause, présenter des listes avec des candidats éligibles.

Et un petit rappel, les candidatures devront être envoyées, mais tout cela sera écrit, 30 jours avant la date fixée, donc 30 jours avant le 10 novembre, donc le 9 octobre. Mais on va vous informer au fil de l'eau des modalités pratiques pour que la bonne information circule et que tous ceux qui souhaitent se présenter le fassent en toute connaissance de cause.

Voilà ce que je voulais dire sur le point sur les élections, Président. Tu veux rajouter quelque chose ? Non. Des questions ? Non.

On passe au point suivant qui est un petit point sur la présentation, là aussi très rapidement, des grandes lignes du calendrier de la saison 2024-2025.

## 6. Présentation de la saison 2024/2025

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On vous a transmis, de mémoire le 13 juillet, me semble-t-il, les grandes lignes du calendrier général, avec un démarrage de la compétition, comme d'habitude, avec le trophée Yvon Lutbert, qui va se tenir les 21 et 23 août 2024.

Ensuite, on va tout de suite enchaîner également à partir du 24 août avec la Coupe de France et puis des championnats qui vont débiter lors du week-end des 13, 14, 15 septembre pour la régionale 1 et la régionale 2, et puis un petit peu plus tard pour la régionale 3.

S'agissant des compétitions de sélection, le Président va en parler donc on n'en dira pas plus.

Simplement vous dire que dans le courrier qui vous a été transmis, on vous a rappelé les dates des matchs remis. Il est extrêmement important de comprendre que les dates des matchs remis sont des dates de compétition. C'est-à-dire que ce sont des créneaux où les clubs doivent jouer en cas de nécessité et on ne pourra pas admettre que nos clubs nous disent « On ne peut pas jouer parce que mon joueur est parti en voyage », etc.

C'était un petit point informatif.  
Est-ce qu'il y a des questions ? Serge (LOUISE).

**Monsieur Serge LOUISE (Golden Star)**

Golden Star, Serge LOUISE. Justement, sur l'organisation des championnats tout d'abord, seniors. Pour nos clubs de Fort-de-France, on aura encore un problème cette année, puisqu'avec la Concacaf, cela contraint que le Stade de Dillon soit fermé pour les clubs.

Justement, à ce sujet, j'aurais aimé en savoir plus, parce que quand je vais au stade de Dillon, on me dit que ce n'est pas eux qui ferment, que c'est la Ligue qui réserve le terrain. Je sais qu'il s'agit d'être en conformité pour la Concacaf qui est très exigeante avec nous, plus qu'exigeante, je suis d'accord. Toujours est-il que cela nous cause sincèrement un préjudice de recevoir - cette année, ce sera jusqu'au 15 octobre - à l'extérieur, même si Sainte-Luce, c'est la famille, mais c'est quand même à l'extérieur et c'est un préjudice sportif. Je ne parle même pas de l'aspect financier, mais ce n'est pas la même chose.

Cette année, est-ce qu'on doit s'attendre à ce que Dillon soit fermé jusqu'au 15 octobre ? Première question. Si oui, j'aimerais que cette année soit prévu assez tôt le déplacement des équipes pour que l'on sache où on pourrait jouer. J'insiste sur cela parce que ce n'est pas normal qu'on nous demande de chercher un terrain et de nous trouver un terrain pour recevoir. Ce n'est pas quelque chose de normal. On n'a pas les tenants et les aboutissants. C'est quelque chose qui se passe bien souvent entre services de municipalités, etc.

Moi, Président de club, je vous dis, si je ne passe pas par le Président de l'Espoir, je n'ai aucune chance d'avoir le terrain de Sainte-Luce. Et comme cette année, l'Espoir est dans la cour des grands, je n'irai pas jouer à Sainte-Luce. Je rigole. Cela c'est pour le calendrier des Seniors.

Concernant le calendrier des jeunes, vous avez également envoyé la programmation annuelle. Je l'ai un petit peu étudié. En ce qui concerne la Coupe de Martinique et notamment la Coupe U19. Cette année, le Golden Star a joué la finale contre l'US Robert, le 22 juin. Les jeunes sortaient du Bac, pour la plupart, le 20. Épreuve de spécialité, coefficient 14. Ils reprenaient le grand oral le 25. Le Proviseur du lycée de Bellevue est là, donc il pourra le confirmer.

Je peux vous dire que j'ai interdit à mes jeunes de venir s'entraîner pour qu'ils préparent le Bac. En plus, on a des parents qui avaient peur des blessures. Donc, nous nous sommes entraînés la veille, le 21, pour jouer une finale le 22. Je pense que c'est la même chose du côté de l'US Robert.

Concernant la catégorie U19, et j'insiste sur cela parce que je vois qu'il y a 17 équipes qui ont inscrit cette catégorie, les autres sont en réserve. Je préconise que ce championnat se termine pratiquement en mai. Je vais vous dire pourquoi. Championnat et Coupe. Parce que finalement, on fait

deux groupes de huit ou de neuf et on joue tous les 15 jours avec ces jeunes-là. Et puis, il y a même des périodes où on joue toutes les trois semaines, voire même un match par mois. Il serait intéressant pour cette catégorie et spécialement pour eux, puisque c'est une catégorie d'examens (17, 18 ans) qu'ils terminent en mai de manière à ce qu'ils puissent préparer leurs examens.

Sincèrement, c'est une recommandation d'un ancien prof. Et puis, je vous le dis, dans les clubs, les familles s'opposent à ces matchs de juin, même pour les U17. C'est une demande forte à ce niveau. Là, je vais vous dire, sur la mouture actuelle, il est prévu la finale de la Coupe U19 le 26 juin, en plein Bac, en plein grand oral. Je n'ai pas les dates, mais...

Et puis, pour terminer, quand c'est possible, il serait intéressant que la Coupe de Martinique, quelle que soit la catégorie, quand cela reste possible, se joue en mai, parce que mai représente, j'ai presque envie de dire, pour la nation martiniquaise, le mois fort en Martinique. Ce serait intéressant que les U19 jouent en mai, puisque le calendrier n'est pas trop chargé.

### **Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Merci Serge (*LOUISE*). Sur le sujet des clubs de Fort-de-France et du Stade national Pierre Alier, j'ai même peur de te dire autre chose. L'équipe nationale d'Haïti a officiellement demandé à la Martinique, et donc à la Ville de Fort-de-France, de pouvoir jouer ses deux matchs à domicile en novembre, pour les raisons que vous savez. Jusque-là, ils se débrouillaient, ils jouaient à Miami, ils jouaient je ne sais pas où, à Porto Rico. Et là, ils considèrent pour diverses raisons que ce serait une meilleure chose à la fois parce qu'il y a une communauté ici, mais également par rapport aux liaisons aériennes aussi, parce qu'ils ont pas mal de joueurs professionnels qui sont en France et en Europe, donc il y a une certaine accessibilité à la Martinique et puis la qualité, même s'il y a des efforts à faire sur le sujet.

C'est une information que l'on te donne et qu'on donne à tout le monde. Cela participe aussi de l'image du pays, de Fort-de-France, du stade, etc. Il faut qu'on réfléchisse, qu'on s'asseye autour de cela.

En toute transparence et en intégrité, comme je l'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas la Ligue de foot qui impose quoi que ce soit, c'est-à-dire qu'on pose le problème à vous, on pose le problème aux propriétaires et aux gestionnaires de stades et on dit : « Si on ne joue pas en Martinique - peut-être qu'on pourra jouer bientôt à Saint-Marie. Je ne sais pas si c'est totalement conforme. Mais si on ne joue pas à Dillon, nou key jwé Trinidad ou nou kèy jwé Porto Rico ». On dit cela aux décideurs et ce sont eux qui voient. Parce que nous, on n'est pas bête, mais on est discipliné. Ce n'est pas nous qui décidons.

Puis, de manière consensuelle, je pense que les services municipaux, fok pa mè-a di : « Sé Lig ka désidé ». Non, c'est lui qui décide en fonction des éléments qu'il a. Et puis, s'il dit : « Non, c'est trop impactant pour mes clubs. Allez jouer à Porto Rico ». Nou key jwé Porto Rico et peut-être même Haïti, si c'est trop compliqué et que Haïti doit jouer, peut-être à Sainte-Marie ou bien si c'est à Louis Achille, on va regarder. C'est pour te dire qu'on pose des problèmes avec vous, comme en toute transparence, c'est posé ici.

Pourquoi il y a eu des fermetures ? C'est pour permettre à l'aire de jeu de retrouver une qualité suffisante, à la fois par rapport aux normes et aux impératifs ou aux contraintes que nous impose l'institution internationale CONCACAF. Et c'est aussi pour nous-mêmes, pour que nos joueurs puissent jouer dans des conditions à peu près correctes, etc.

La Guadeloupe est en pleine difficulté là. Ils ont réussi, puisqu'ils sont montés en Ligue A, à négocié Gosier, je crois, parce qu'il y a eu des travaux, mais l'année passée, ils jouaient à Sainte-Anne. C'est un deuxième élément.

Troisième élément, si l'aire de jeu présente une conformité, une qualité suffisante, il n'y aura pas besoin de fermer pendant toute une durée, mais il y aura besoin, après le concert de demain, parce que key ni 14 000 moun anlè pelouz la. Donc, 24 000 personnes attendues : 14 000 sur la pelouse et le reste dans les tribunes. On va voir comment cela va sortir. On espère qu'il ne va pas pleuvoir. Donc, il y aura nécessairement, dès après-demain... La Ville s'est engagée, etc. C'est cette réalité-là.

Maintenant, quid des matchs à l'extérieur pour les clubs de Fort-de-France ? Oui, il faut qu'on discute. À un moment, on avait ébauché une discussion avec la Ville pour dire qu'il y a un préjudice sportif, c'est réel. Il y a un préjudice financier aussi certainement. Donc, il faut qu'on voie ce que l'on fait ensemble, mènou pa ka enpozé ayen, nou pa ka désidé ayen. Maintenant, on est dans un esprit « d'intérêt général » aussi, mais on n'impose rien.

Sur les calendriers des compétitions de jeunes, on a la chance d'avoir un certain nombre d'enseignants, d'avoir des chefs d'établissement. Georges DUQUESNAY, comme tu le sais, est très sensible à la question du football jeunes qui est très complexe. Il y a 17 clubs en U19. Il faut voir, mais malheureusement, je ne suis pas un grand spécialiste de ces affaires-là. Mais Georges (DUQUESNAY) va pouvoir en discuter avec toi et avec les autres sur le sujet pour savoir si matériellement, c'est possible d'arriver au 20 mai avec une finale de Coupe et un championnat qui se termine.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Absolument. Ce que l'on dit, mais c'est le bon sens, c'est-à-dire qu'il y a souvent à trouver un compromis entre la pratique, en l'occurrence compétitive de la discipline, et les impératifs éducatifs (école, etc.). Il y a d'autres contraintes qui d'ailleurs viennent impacter les calendriers. Parce que des fois, il y a le catéchisme, il y a la première communion, il y a ceci, il y a cela. Il y a les adventistes, les témoins de Jéhovah, il y a tout cela. Il faut reporter les matchs, etc.

Tu as tout à fait raison. Il faut absolument trouver le bon compromis pour que tous ces jeunes qui, forcément, vont à l'examen à ce moment-là, ne puissent pas être soit obligé de choisir et puis à ce moment-là, avoir une équipe qui sera moins compétitive par rapport à ce qu'elle a été dans l'année, ou bien soit peut-être hypothéquer quelque part.

Sur ce sujet-là, allons tout faire pour que les Coupes se jouent en mai, c'est lié au même sujet. Il faut que le plus vite possible, on se repenche sur la question du calendrier, peut-être même de la nature de la compétition. Il faut faire peut-être plus de groupes pour que cela aille plus vite ou bien faire deux phases. Il faut voir. Je ne sais pas.

**Monsieur Serge LOUISE (Golden Star)**

Il faut commencer un peu plus tôt.

**Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Ou commencer un peu plus tôt. Mais tu connais les problèmes aussi du début des compétitions jeunes.

Vraiment, merci. Ce sont des sujets très intéressants et sensibles.

**Monsieur Jean-Claude VARRU (Secrétaire Général)**

Président ALEXANDRINE puis Madame.

**Monsieur Marc ALEXANDRINE** (*US Robert*)

Secrétaire Général et Président, comme le Président du Golden a parlé de l'histoire de calendrier et tout. Changement de casquette. Là c'est le Premier vice-président de l'USMSA, Responsable des infrastructures, qui le dit : évitez de nous mettre des matchs de U13 ou de U15 sur le stade Louis Achille. Il y a le stade à côté. On peut mettre les matchs là.

Ce n'est pas parce que nous avons des clubs qui sont affiliés chez nous, en U15 ou en U13, qu'ils ont la priorité de jouer sur le stade. Ils peuvent jouer sur le synthétique.

Et on peut aussi voir dans quelles mesures vous aider. Je suis toujours à votre disposition pour les clubs qui ont des problèmes tels que les clubs de Fort-de-France, pour les faire jouer à Louis Achille le vendredi ou bien comme ils veulent, mais par contre, je ne veux pas qu'on me dise que c'est la Ligue qui paie. Si le club accepte de jouer à Louis Achille, c'est lui qui va payer sa facture. Trésorier, c'est d'accord ?

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Mais j'ai une question. Est-ce que les clubs qui, exceptionnellement, jouent à Louis ACHILLE doivent être affiliés ? Non ?

**Monsieur Marc ALEXANDRINE** (*US Robert*)

Non, pas besoin d'être affilié.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

On peut avoir des négociations sur le sujet parce que c'est l'intérêt général.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Vas-y.

**Monsieur Tony PADOLY** (*Président du Sporting Club Lamentinois*)

Comme je suis à côté, je me suis permis. Désolé. Tony PADOLY, Président du Sporting Club Lamentinois. Jean-Claude (*VARRU*), dans tes propositions tout à l'heure, tu as évoqué une probable refonte du championnat R3. D'après des réclamations de certains Présidents de R3, c'est quand même un peu dommage que tous les Présidents n'aient pas le même niveau d'information. C'est un peu dommage parce que c'est vrai que c'est ensemble, je pense, que l'on peut trouver des solutions et non en faisant du cas par cas. C'est ma remarque.

Et je rejoins totalement le Président, Monsieur Serge LOUISE, dans ses propos, puisque je suis également éducateur en jeunes (catégories U19 et U17). Pour la catégorie U19, c'est un peu particulier parce que c'est vrai qu'au début, on part toujours avec deux groupes et dans chaque groupe, il y a au moins trois défections, trois forfaits généraux, malheureusement, qui ont un impact considérable, justement, sur le championnat. Et c'est vrai que par rapport à cela, des fois, ce n'est pas intéressant parce que les gamins se retrouvent à disputer peut-être pas moins de 10 matchs dans l'année et je trouve que pour des U18 - U19, ce n'est vraiment pas intéressant pour eux. C'était une petite parenthèse par rapport à cela.

**Madame (00 :53 :09)**

Rapidement, sur la parenthèse de la R3. C'est vrai que je n'ai pas trop compris pourquoi il y a une partie qui est d'accord et une partie qui n'est pas d'accord. Je n'ai pas trop compris le pourquoi du comment. C'est sur quel point exactement ? Est-ce que vous n'êtes pas d'accord sur le changement ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)



Non, je vais répondre très rapidement parce qu'il faut que l'on avance aussi, parce qu'on a des sujets importants à aborder. En fait, j'ai dit que parmi les nombreux sujets qui auraient pu faire partie des modifications du règlement sportif, se trouve la modification de l'organisation du championnat R3.

En tout cas, le vice-président DUQUESNAY a été sollicité par un certain nombre de Présidents de clubs de la R3 et nous avons jugé utile de ne pas se précipiter sur cette réflexion parce qu'il fallait aujourd'hui une réflexion commune avec l'ensemble des Présidents pour que l'on puisse dégager un consensus autour de cette réflexion. C'était cela mon propos initial.

Si vous voulez, on va essayer d'avancer parce qu'on a d'autres sujets extrêmement importants à aborder avec vous. On avait en point 7, la situation financière, mais on va passer au point « Matinino » rapidement, Samuel (PEREAU), avant d'aborder la situation financière.

## 8. Campagne sélection « Matinino »

### **Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Vous savez qu'il y a une compétition qui s'appelle la Concacaf Nation League et qui se joue à trois niveaux. La Martinique, depuis plusieurs années, est dans cette compétition dans le niveau supérieur, donc avec les plus grosses pointures du football Concacaf. Les choses reprennent à partir du 5 septembre, puisque le système de l'épreuve fait qu'il y a deux groupes de six et dans votre groupe, vous ne rencontrez pas tout le monde. Cela s'appelle un système d'épreuve à la suisse. Vous ne rencontrez pas tout le monde. C'est un ordinateur qui décide quelle équipe, en fonction de votre force sportive aussi, vous rencontrez.

Nous allons rencontrer le Guatemala au Guatemala, recevoir le Guyana le 9 septembre et avoir une rencontre Derby en aller-retour contre la Guadeloupe. C'est le 5 octobre en Guadeloupe et le 11 octobre en Martinique. Voilà la programmation de cette Concacaf Nation League.

Cette Concacaf Nation League est qualificative pour la Gold Cup 2025. Donc, en fonction de votre classement, vous pouvez être soit qualifié directement, soit être éligible pour des phases de barrage qui auront lieu en mars, voire même juste avant la Gold Cup 2025.

Ce que je voulais vous dire et qui est lié finalement à la question de la situation financière, c'est que d'aucuns pourraient dire, et j'entends certains, il n'y a pas d'argent pour les jeunes parce qu'effectivement, vous avez entendu que nous avons été en bon père de famille ou en bonne mère de famille, obligés au dernier moment d'annuler deux déplacements internationaux concernant les U14 garçons à Trinidad et les U15 filles à Aruba.

Quelques mots, même si par la presse, on a expliqué les raisons pour lesquelles nous avons été amenés à annuler, à nos grands regrets, ces deux opérations. Les choses étaient programmées, budgétisées. Je rappelle que si depuis quatre, cinq ans, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et même Saint-Martin, si nous arrivons à faire autant d'opérations internationales avec nos jeunes, les 14, 15, 17, et même les 19, 20 ans, c'est grâce aux possibilités financières que nous donne principalement la Concacaf, dans le cadre du programme One Concacaf Program. Les choses sont budgétisées à l'avance, à une certaine hauteur, évidemment, en fonction des réalités qu'on connaît par rapport au déplacement de la Caraïbe.

S'agissant du déplacement des U14 garçons. C'était d'abord prévu à Antigua-et-Barbuda. Peu de temps avant la compétition, alors que tout était déjà un peu calé pour aller à Antigua-et-Barbuda - c'est d'ailleurs un peu plus facile d'aller de la Martinique à Antigua - la CFU, parce que c'est une

compétition CFU, a déplacé notre groupe et l'a positionné à Trinidad. Du coup, on a dû tout revoir. L'accessibilité aérienne à Trinidad est beaucoup plus compliquée. Et d'un prévisionnel à une certaine hauteur, le simple fait, au dernier moment, de se repositionner avec la question de la capacité des aéronefs dans la Caraïbe, etc. Cela a quasiment doublé l'investissement qu'il fallait faire pour pouvoir réaliser ce déplacement. C'est pour les U14 garçons.

Les U15 féminines qui ont participé à une compétition en fin d'année dernière et qui, justement, par le résultat, ont permis de se qualifier pour la phase suivante qui était cette année à Aruba. Donc pareil, c'était budgétisé à une certaine hauteur, de l'ordre de 30 000 € ou 40 000 € pour faire voyager cette délégation à Aruba. Pour ceux qui connaissent la Caraïbe, vous savez qu'Aruba, c'est au large de Curaçao. Aller à Aruba, au départ de la Martinique, c'est la croix et la bannière. On avait trouvé très tôt une route qui passait par Sint-Maarten avec un vol dans des aéronefs de petite capacité parce que ce sont des ATR de 42 et parfois de 72 places, pour faire Sint Maarten - Curaçao, Curaçao - Aruba. Cela n'a pas été possible de fixer dans les temps, les places suffisantes ou d'avoir les places suffisantes pour avoir cette route.

On a trouvé d'autres solutions. Les autres solutions, c'était soit faire une nuit à Saint-Domingue ou une nuit à Miami à l'aller et au retour pareil et on passait de 35 000 € au double, à 70 000 €. On voulait absolument, surtout pour les filles, maintenir ce déplacement. Au dernier moment, on a eu une discussion avec la Fédération de Saint-Vincent et les Grenadines pour organiser un charter avec les deux équipes. Le charter c'était 100 000 €, donc 50 000 € pour chacun. Mais cela ne comprenait même pas le préacheminement parce qu'il fallait bien trouver un endroit où se retrouver. Donc soit on allait à Saint-Vincent, soit on allait à Barbade au départ du charter. Donc tout cela était très compliqué.

On l'a expliqué aux parents, on l'a expliqué aux jeunes que vraiment, à grand regret, compte tenu à la fois de cette difficulté à régler et à organiser ce déplacement avec des jeunes mineurs, des jeunes filles mineures, des jeunes garçons mineurs dans la Caraïbe en plein mois de juillet et août, et de se retrouver en plus à avoir un investissement qui passait du simple au double, voire au triple, dans les conditions de trésorerie que nous allons vous présenter tout à l'heure. Le bon sens et la raison nous ont poussés à annuler ces deux déplacements.

Pour ce qui concerne la sélection de seniors masculines, grâce aux efforts faits depuis plusieurs années par l'institution Concacaf, et en particulier en direction des associations qui ne sont pas membres de la FIFA, en l'occurrence Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin, mais également Bonaire et Sint Maarten, il y a un accompagnement financier significatif pour cette compétition Concacaf Nation League.

On vous livre les chiffres de manière directe et brute. Les deux déplacements à l'extérieur – et cela c'est valable pour chacun des six pays qui ont un petit peu moins de moyens que les autres pays qui sont affiliés FIFA. Lorsque vous vous déplacez, en l'occurrence lorsqu'on va se déplacer au Guatemala et qu'on va se déplacer en Guadeloupe, à chaque fois, vous avez une dotation de 75 000 \$. Donc, pour ces deux déplacements, Guatemala et Guadeloupe, on a une dotation de 150 000 \$. Souvent, c'est insuffisant parce que ce sont là aussi des déplacements compliqués. Ce sont des tours de table qui sont bouclés avec d'autres apports parce que dans le programme de base, il y a une possibilité d'élire les compétitions internationales de nos élites.

Dans le plan d'action territorial de la Collectivité, il y a aussi des subventions spécifiques qui sont fléchées sur les compétitions internationales. Ce sont des choses qui sont un petit peu plus facile sur le plan financier à réaliser. Avec cette année « la chance » de n'avoir qu'un très court déplacement en Guadeloupe, mais avec la même dotation qui est donnée. Donc en termes d'économie d'échelle, à avoir une opportunité qui sera plus évidente pour pouvoir réaliser le financement de cette première phase de Concacaf Nation League.

C'est l'information que je voulais vous apporter. Comme d'habitude, c'est ce que l'on a toujours réalisé depuis plusieurs années, notre sélection, avec l'encadrement que vous connaissez, est composée d'un mix entre nos meilleurs joueurs locaux. On a une petite idée déjà, même si cela n'a pas encore été divulgué, sur les joueurs qui sont retenus par l'encadrement. Et puis, évidemment, le complément de joueurs professionnels ou semi-professionnels qui viennent de France, d'Europe et d'ailleurs.

Le rapport aujourd'hui entre joueurs amateurs sur une délégation de 22 ou de 23 joueurs, est de l'ordre de, grosso modo, 50/50. Cela fait beaucoup débat. On a un petit peu l'habitude, mais nous pensons, et je pense que beaucoup de gens sérieux et de gens qui comprennent le football et je pense que vous faites partie de ceux-là, savent que pour aller affronter des pointures comme le Guatemala, le Canada, le Costa Rica - la Guyane va affronter le Costa Rica. La Guadeloupe, ce serait un petit peu plus simple, il me semble, mais ils ont une grosse pointure aussi. Vous ne pouvez pas aller sans avoir des armes suffisantes pour bien représenter votre pays, bien représenter votre football.

Je pense que c'était important, en toute transparence, d'aborder ce sujet-là avec vous. Et puis on va terminer effectivement, sur la situation de dépression de trésorerie.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Avant que tu n'abordes le dernier point, on vous a affiché à l'écran les deux dispositifs, One Concacaf Program, dont vous a parlé le Président, et le FIFA Forward. Ce qui est important de retenir, ce sont les objectifs de ces deux fonds dédiés, qui nous imposent de flécher les sommes données sur des items spécifiques c'est-à-dire que l'on ne peut utiliser l'OCP et le FIFA Forward pour faire n'importe quoi.

Par exemple, vous avez dans le développement technique tous les items que vous pouvez financer. Vous avez dans l'arbitrage, les items que vous pouvez financer. Vous avez dans les compétitions masculines, les items que vous pouvez financer. Vous avez dans l'item infrastructures et équipements liés au football, ce que vous pouvez utiliser, etc.

Ce document-là, cette synthèse-là, je pense qu'on va la communiquer aux clubs pour qu'ils soient informés.

Et le FIFA Forward, même chose, parce qu'on entend d'autres dire, parfois même en assemblée « Mè poutji zot pa ka pran lajan OCP et FIFA Forward pour distribuer à ces clubs-là ? ». Ce n'est pas possible. De manière juridique, c'est impossible, sans quoi vous êtes hors la loi. C'est très important d'avoir cette notion en tête, parce qu'on ne peut pas faire n'importe quoi avec l'utilisation de ces fonds.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Sur le sujet de la campagne des Matinino, pas de questions ou d'observations ? Non. Dans la discussion avec les instances internationales, il y a toujours la place pour essayer de trouver des formules qui permettent de mieux accompagner le football de nos territoires. Avec les petits copains de la Guadeloupe, de Guyane et Saint-Martin, on est toujours dans ce corps à corps avec la Concacaf et la FIFA, pour voir s'il ne pourrait pas y avoir des évolutions, puisque désormais et depuis janvier 2024, depuis une modification des statuts de la FIFA, nous sommes considérés comme des membres bénéficiaires C'est une forme de statut de membre associé.

Aujourd'hui, c'est 400 000 \$ de dotation du fonds Forward, mais demain, quand je dis « demain », c'est dans les deux ans qui viennent, il pourra y avoir une évolution dans l'accompagnement

de la Fédération internationale vers ces petites Ligues qui gèrent quand même avec une certaine réussite, il faut le reconnaître, notamment en termes de réussite sportive, le football dans ces territoires.

Il faut que l'on continue à discuter et voir si ces programmes ne peuvent pas être adaptés, compte tenu de la réalité sociale et économique de nos petits pays et de l'absence de très grosses dotations que les petits pays indépendants et « full members » de la FIFA ont. Est-ce qu'il ne peut pas y avoir des évolutions ou des adaptations, des dérogations pour pouvoir fléchir un certain nombre de choses sur l'accompagnement direct des associations parce qu'on sait que les choses deviennent de plus en plus compliquées ?

### 3. Situation financière de la Ligue

#### **Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

La situation financière. De manière très directe, il y a un trou de trésorerie. Vous avez dû voir cela dans la presse, même si l'article de France Antilles ne retrace pas avec fidélité les choses. Il n'y a pas de déficit. Les déficits, cela se voit sur des comptes de résultat. Il y a un trou de trésorerie.

Avant de très directement vous dire les choses, rappeler quand même ce qu'est aujourd'hui notre Centre de gestion qui est à la disposition des clubs pour faire fonctionner le football. Compte tenu des développements actuels, c'est 16 salariés. C'est une masse salariale chargée qui approche les 60 000 € chaque mois. Ce sont des développements qui sont incontournables en matière de formation et de filière d'excellence.

Vous savez que depuis plusieurs années et encore plus depuis deux ou trois ans, on a un certain nombre de filières d'excellence qui permettent à nos jeunes garçons et à nos jeunes filles d'entrer dans des cursus qui peuvent leur permettre, soit de venir tôt ou tard améliorer la pratique locale ou bien pour certains d'entre eux et il y en a de plus en plus qui émargent dans les centres de formation pro. Chaque année, pratiquement, nous avons un, deux ou trois jeunes, soit issus de la section d'excellence sportive de Perrinon, soit issus du CERFA, qui émargent dans les centres de formation. Et certains signent.

L'exemple de Jérémy SEBAS qui est un pur produit de l'US Marinoise, mais également des filières d'excellence martinico-guadeloupéennes, puisque Jérémy est passé par le CERFA. Avant même les Guadeloupéens qui ont bénéficié d'une année supplémentaire au CERFA, puisqu'il avait été ouvert aux jeunes guadeloupéens avant les jeunes martiniquais. Et Jérémy, me semble-t-il, c'est le premier jeune étant passé par le CERFA qui a signé un contrat professionnel.

C'est donc faire fonctionner toutes ces structures. La section d'excellence sportive de Perrinon, c'est une vingtaine de jeunes (quatrième, troisième) dans une forme de sport-études avec du football chaque après-midi, du lundi au vendredi, il me semble, et un encadrement, des moyens financiers, un hébergement au lycée de Bellevue. C'est pour vous donner un petit peu la photographie du fonctionnement des choses.

C'est, je le disais, un Centre de gestion avec des personnels qu'on salue d'ailleurs, parce que ce sont des pères et mères de famille qui font des efforts dans des conditions parfois un peu difficiles.

C'est un service comptabilité, c'est un département technique avec les déclinaisons dont on a parlé, le pôle Outre-mer (POM), la classe sport féminine au lycée de Bellevue, la section sportive féminine de Saint-Joseph, etc.

Ce qu'on dit entre nous, là, on le dit aussi à l'extérieur. C'est une entreprise employeuse avec des obligations et des charges importantes. Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? Ce trou de trésorerie qu'on peut estimer autour de 800 000 € à 900 000 €, est lié en toute transparence - et ce n'est pas pointer du doigt ou attaquer qui que ce soit - principalement à des retards de mandatement et de paiement de soldes de dotations de la Collectivité territoriale ou d'avance de dotations sur des choses en cours.

On connaît les difficultés de cette collectivité. Diverses raisons. Nous avons rencontré en délégation directement l'exécutif, le Président LETCHIMY qui nous a expliqué la situation et qui nous a surtout donné quelques garanties, s'agissant, j'allais dire, des modalités de rattrapage et de régularisation d'un certain nombre de choses. C'est de la discussion permanente avec les services. On a quand même la chance d'avoir des administrateurs qui sont salariés de cette collectivité. C'est du corps à corps, c'est du quotidien. On n'est pas là pour tirer sur l'ambulance. On sait que les choses sont difficiles. Il y a eu la problématique de l'attaque informatique. Il y a des questions liées au Trésor public et à la capacité des ressources humaines du Trésor public à liquider toute cette somme de mandats. Il y a un certain nombre de difficultés. On va faire en sorte que petit à petit, mais le plus vite possible, ces sommes puissent rentrer.

À côté de ces peut-être 500 000 € ou 600 000 € globalement de créances cumulées sur trois exercices civils (2021, 2022 et 2023), il y a la dette des clubs. La dette des clubs qui est figée aujourd'hui autour de 300 000 €, 350 000 €, peut-être 400 000 € tout confondu. Donc quand vous rajoutez les 500 000 € ou 600 000 € de dotations non perçues de la CTM, plus les 300 000 € ou 400 000 € de certains clubs, parce qu'il y en a beaucoup qui sont en règle, vous arrivez effectivement à ce trou qui fait que le fonctionnement quotidien, c'est-à-dire le roulement quotidien d'une institution comme celle-là, est quelque part menacé.

La situation est préoccupante, il ne faut pas dire autre chose, mais elle n'est pas dramatique puisque ce sont, en tout cas pour ce qui concerne la Collectivité territoriale, des engagements qui seront tenus tôt ou tard.

Que nous a dit le Président LETCHIMY ? C'est qu'aujourd'hui, que ce soit une entreprise, que ce soit une association de notre taille avec des emplois, il faut qu'il puisse y avoir un accompagnement armé des institutions bancaires. Et je profite, devant vous, pour dire que nous avons la chance d'avoir des institutions bancaires et en particulier la Bred - je vais la citer là, parce que la Ligue de Football, historiquement, était en partenariat bancaire avec le Crédit Mutuel. Il y a peut-être une dizaine d'années, on a développé des choses très intéressantes avec la Bred et aujourd'hui, on est également avec le Crédit Agricole. On va vous expliquer aussi rapidement ce qu'on peut dire sur le Crédit Agricole. Mais la Bred aujourd'hui a mis en place avec notre institution ce qu'on appelle des lignes de trésorerie, des découverts tout simplement, qui permettent de tenir.

Parce que j'imagine que ceux qui s'y connaissent un peu en matière de comptabilité privée ou institutionnelle doivent se dire : mais comment on fait avec un trou de 800 000 € ou 900 000 € pour pouvoir continuer à rouler, j'allais dire, en termes de fonctionnement ?

Comment fait-on ? Je vous le dis très clairement, et c'est ce qu'on a dit aux institutions et c'est ce qu'on dit aux clubs qui doivent. On a parlé de ces institutions bancaires, la Bred. Il n'y a pas de secret, on peut vous le dire. Depuis plusieurs années, on avait une ligne de découvert qui était de l'ordre de 60 000 €. On a expliqué, on a justifié un certain nombre de choses et on a donné un certain nombre de garanties à cet établissement bancaire. On est passé de - 60 000 € à - 90 000 €. Et devant les difficultés circonstancielles du moment, on est passé à -140 000 €. Et on continue les discussions pour peut-être passer à -200 000 € parce qu'on apporte des garanties quand même. Vous avez les délibérations. Pour certains cas, les mandats qui ont déjà été émis, mais qui ne sont pas encore payés. On amène tout cela. On amène également notre crédibilité s'agissant des comptes d'exploitation même si on a une année de

retard, mais on leur dit : « voici la « santé budgétaire » et les flux financiers qui passent dans cette association employeuse ». On tient donc avec la Bred.

On tient aussi avec l'indulgence de certains fournisseurs et prestataires de services. Pour pouvoir réaliser les déplacements de jeunes qu'on a fait depuis deux, trois ans, les sélections féminines – on a fait une belle campagne de sélection féminine dans les Amériques, les jeunes en déplacement dans la Caraïbe, il y a deux ans, il y a également des déplacements en Europe et en France C'est un prestataire, l'agence AVS Voyages. Moi, je le dis parce que nous sommes entre nous, mais on doit savoir qu'il y a quand même des partenaires qui ont une attention sur ce qui est réalisé pour la jeunesse, pour la discipline. AVS Voyages, c'est le groupe Roger Albert. Il y a une compréhension et une souplesse dans le paiement, j'allais dire, des échéances. Il y a un chiffre d'affaires qui est important aussi avec eux, vous avez compris.

Mais c'est également tous nos bénévoles et nos prestataires en interne, c'est-à-dire nos arbitres, nos éducateurs, nos dirigeants, nos délégués, certains d'entre vous qui sont compréhensifs, y compris les clubs puisque si nous pouvons payer Club franciscain lajan-a, sé ke lajan-a pa ankò rivé.

C'est toute la question qu'on voulait échanger avec vous en termes d'informations pour vous dire où nous en sommes. Quand je dis que la situation est préoccupante, il faut la prendre en compte. On discute avec les clubs. Les 350 000 € ou 400 000 € de dettes des clubs, c'est cumulé sur trois exercices sportifs. C'est 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Et 75% de cette dette concerne une vingtaine de clubs.

Donc, on est en compréhension. On essaie de voir. On a fait des démarches auprès des collectivités. Il y en a qui ont mal pris certaines démarches. Mais nous faisons une démarche globale pour dire aux collectivités que la situation est difficile, il y a des clubs qui souffrent, qu'est-ce que l'on peut faire ? etc.

On a rencontré les communes, on a discuté. On a découvert certaines situations aussi particulières. Parce que là aussi, il faut le dire, il y a des fois dans certaines communes, club-là ou byen Président-a byen épi mè-a épi ni dot koté i pa byen épi mè-a ou byen sitiyaion i pa klè ou byen i ni an pwoblem d'orthodoxie comptable, pa ni assemblée générale. Tout cela c'est la réalité, mais on comprend. C'est la question des fragilités associatives martiniquaises et nous ka éséyé goumen entre nous, ensemble, pour pouvoir trouver des solutions.

Alors, les pistes, c'est quoi ? C'est continuer ce corps à corps avec la Collectivité. Et je répète et je vais le dire à la presse qui a raconté un petit peu n'importe quoi hier, mais aujourd'hui, je vais le dire à la presse, on n'est pas là pour dire « Sé la Collectivité territoriale ka dwé nou 500 000 €, 600 000€ ». Non. Un, c'est cumulé sur plusieurs exercices et deux, on a cet échange et ce relationnel de qualité avec la Collectivité aujourd'hui – sé pa politik man ka fè, c'est la réalité man ka di zot. Nous ne pouvons pas dire autre chose qu'il y a une prise en compte, même s'il y a des difficultés, de cette affaire, pour pouvoir nous sortir progressivement de cela.

Je l'ai dit, il y a une vingtaine de clubs qui représentent 75% de cette dette. Il y a des efforts qui ont été faits.

Mais on est là ce soir aussi pour vous le dire, pour vous sensibiliser sur cette réalité, c'est-à-dire que nous adan an ansanm ki konpleks. Nous, Conseil de Ligue, gérons une institution qui est à la gestion des affaires, mais vous, Présidentes et Présidents de clubs, vous vous devez aussi d'essayer dans la mesure de vos possibilités – mais c'est un engagement que vous avez pris par rapport à votre association, mais par rapport aux obligations que cette association a. Mèm manniè-a ke nous ni des obligations peut-être d'un volume supérieur auprès de nos salariés, auprès de la Sécurité sociale pour

les charges sociales, salariales et patronales, par rapport à des fournisseurs, il faut qu'on soit de bons pères et mères de famille, pour savoir que nous avons une responsabilité. Si nous n'avons pas 200 licenciés, nous ne savons pas que nous n'avons pas de responsabilité. Si nous ne sommes pas de R3 à R1, nous ne pouvons pas avoir cinq mutations, nous ne savons pas que nous ne pouvons pas avoir de responsabilité sans renouvellement avant que nous ne soyons prêts pour la responsabilité sans mitation parce que c'est du bon sens, c'est de la raison et cela participe d'une certaine intégrité par rapport à la gestion d'une association. C'est sûr que les choses sont difficiles. Nous avons essayé de gérer. Nous avons travaillé ansanm pour essayer de gérer la situation.

Les pistes, parce qu'on ne va pas s'endormir sur nos lauriers. On sait que pour certains clubs, il y a des sommes qui ne seront pas recouvrées, soit parce que la somme est très importante, soit parce qu'ils vont payer une partie, soit parce que la Ville a dit : « Pa lé tann palé di sé misié ». On va bien voir, il y aura forcément peut-être des pertes et profits dans cette affaire. Il ne faut pas qu'on se dise cela, nous nous en sommes responsables et nous savons que sans une institution qui nous appuie, nous ne pouvons pas aller. Une base qui doit être saine.

Qu'est-ce qu'on peut avoir comme piste pour pouvoir tenir en attendant ? C'est le recours à l'emprunt. La Bred - et le Crédit Agricole aussi on discute - est d'accord pour aller dans le sens d'un emprunt à court terme qui permettrait d'attendre, en termes de roulements de trésorerie, que les sommes qui sont dues puissent rentrer. On est donc dans cette discussion-là. On sera obligé de passer par là. C'est ce que Serge LETCHIMY nous a dit aussi. Les entreprises, c'est comme cela. Les grosses associations vont être obligées d'avoir ce rapport et cette discussion avec les établissements bancaires.

Derrière, il y aura, en termes de mensualités, à faire des efforts aussi sur le fonctionnement parce que si la Bred prête, je ne sais pas, 500 000 € sur 8 ans pour pouvoir avoir un fonds de roulement de trésorerie, vous savez que forcément, vous aurez des mensualités qui seront à une certaine hauteur. Il faudra, en termes de réalité financière et comptable de l'institution, tenir compte de cela.

Je ne serai pas plus long. C'est ce que l'on voulait vous présenter. La situation est ce qu'elle est. Elle n'est pas catastrophique, mais il faut qu'on prenne le taureau par les cornes, mais on continue, contre vents et marées, à développer. L'annulation des deux déplacements des jeunes, c'est une péripétie qui est liée aux circonstances, mais on va continuer à essayer d'avoir les développements nécessaires et continuer à discuter avec les instances sur également la réalité structurelle et la réalité économique de nos associations, c'est-à-dire de nos clubs.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Est-ce qu'il y a des demandes d'observation, de prises de parole ? L'Espoir.

**Monsieur Marc SYMPHOR** (*Président de l'Espoir*)

Bonsoir. Marc SYMPHOR, Président de l'Espoir de Sainte-Luce. Je vais revenir sur la dette par rapport aux clubs. Je suis dans ce cas-là, surtout par rapport à l'ancien Président qui avait fait des licences. Mais vous êtes déjà au courant. Je voudrais savoir l'accompagnement au niveau de la Ligue. À part me convoquer pour me demander l'argent, est-ce qu'il y a des choses qui sont mises en place ou des services qui pourraient nous aider ?

Pour mon cas, je vais monter des dossiers auprès de la DRAJES. J'ai fait mes recherches. Mais est-ce que ce ne serait pas bien de voir avec d'autres clubs où chercher l'argent pour régler ? Est-ce que vous avez des services qui aident à monter des dossiers ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On va répondre tout à l'heure. D'autres questions ?  
L'US Robert.

**Monsieur Marc ALEXANDRINE** (*US Robert*)

Président, j'étais écouté religieusement et il y a beaucoup de vérité dans tout ce que tu dis, mais je fais une proposition. Ce serait souhaitable que les membres du Comité directeur prennent une journée s'il le faut, avec tous les Présidents d'associations et on demande aux Présidents d'associations de ne pas venir seul, mais de venir accompagné de leur trésorier ou bien du secrétaire.

Il faut qu'on fasse une journée de travail pour bien expliquer cela aux associations parce que je pense qu'il y a des clubs qui sont en règle, mais il y a trop de clubs qui font du n'importe quoi. Je pense qu'il va falloir mettre cela en place de façon à ce qu'on puisse aller de l'avant. Autrement, à un certain moment, je pense que la Ligue va se retrouver avec 10, 15 clubs et on ne pourra pas continuer.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Pas d'autres demandes d'observation ? Pas de questions ?  
Président.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Je salue toujours les Présidentes et les jeunes Présidents parce que c'est le renouvellement, c'est la parité parce qu'il y a une féminisation des dirigeants du football martiniquais - c'est bien – et il y a de plus en plus de jeunes qui arrivent aux responsabilités - c'est bien.

Effectivement, quand je parlais de bon père de famille, je ne vise personne, c'est de manière globale. Lorsqu'on prend la responsabilité, il faut l'assumer jusqu'au bout. Mais en même temps, Il y a une continuité du club c'est-à-dire que l'on peut comprendre un certain nombre de choses. X ou Y a fait des choses, peut-être. Mais lorsque vous arrivez, vous assumez l'actif et le passif.

Maintenant, il faut comprendre les choses. Il y a des dispositions qui peuvent être prises. On peut sensibiliser les gens qui se sont engagés à un moment. Je crois que c'est le cas pour ton club. Il y a une discussion qui va dans le bon sens et les choses vont peut-être se régulariser.

Sur l'accompagnement des clubs, effectivement, il y a très peu de dispositifs qui existent. Il y en a, mais moi, je parle de saupoudrage. Et c'est pour cela que depuis 2015, on s'est battu pour essayer d'amener le football antillo-guyanais vers une forme d'émancipation qui pouvait apporter de la richesse. La Fédération française, de manière criminelle, ne nous a pas suivis. Aujourd'hui, alors que Sint-Maarten avait entrouvert la porte à un moment et finalement a eu cette opportunité, et Sint-Maarten, la partie hollandaise de Saint-Martin, va pouvoir passer FIFA et pouvoir bénéficier des fonds Forward si c'est entériné par le congrès de la FIFA. Ce sont des financements de l'ordre de 2 millions de dollars chaque année pour chaque association FIFA, avec des possibilités d'organisations de compétitions, d'acquisition de matériels, de structuration, de formation, etc.

Nous, dans la sphère franco-française, il y a très peu. Il y a le FAFA<sup>2</sup>. C'est vrai, on peut accompagner. Mais le FAFA, c'est quoi ? C'est trois choses. C'est le transport : 50% d'un véhicule neuf ou d'occasion. Et pendant longtemps, on nous obligeait à acheter Volkswagen qui est le partenaire de la Fédération au plus haut niveau. Nou alé wè PARFAIT. PARFAIT di nou : « On n'a rien à voir avec Volkswagen France. Nos utilitaires et nos minibus, on les achète à Mexico ». C'est un truc invraisemblable. C'est le dossier des inégalités qui frappent le football ultramarin en général, et en particulier les Antilles-Guyane et pour lequel on est personnellement et avec les camarades des autres Ligues, dans une espèce de combat permanent.

---

<sup>2</sup> **FAFA** : Fonds d'aide au football amateur



Et quand Philippe DIALLO est venu, certains d'entre vous lui ont posé des questions, l'ont mis devant ses responsabilités. Il ne comprenait pas, il découvrait, il n'était jamais venu aux Antilles-Guyane, même à titre privé, je crois. Et puis il a envoyé un émissaire dernièrement. Il y a peut-être un petit espoir qui est né sur un certain nombre de choses. Je peux vous donner un exemple.

Frédéric THIRIEZ, à l'issue de cette grande visite d'Outre-mer, il sort un petit peu des pistes qu'il va mettre dans son rapport. L'une des pistes qu'on lui a soufflé et que l'on a soufflé depuis longtemps à la Fédération, il faut qu'avec les partenaires majeurs de la Fédération, notamment les équipementiers, parce que la Fédération vient de signer un super contrat de renouvellement avec Nike. Il faut qu'en début de saison et en milieu de saison, qu'il y ait un conteneur de matériels essentiels (ballons, chasubles, plots, etc.) qui est financé par le partenaire principal, parce que nous sommes hors de tous les circuits habituels.

Il y a une dame qui était venue une fois ici, la Directrice générale de la Fédération qui a dit : « Comment ? Vous avez des problèmes pour acheter des ballons ? Mais les ballons, ce n'est plus un problème dans le football amateur en France ». Raymond était là. Man di : « voyé an kontennè balon ba nou ». C'est une piste et cela pourrait donner un bol d'oxygène significatif aux clubs en début de saison et en milieu de saison.

Ce que tu dis, Président, cela a été évoqué par THIRIEZ parce qu'il a rencontré le Préfet. J'étais là. Le Préfet a dit – mais cela ne concerne pas seulement le football : « Il faut qu'il y ait un guichet unique financé par l'État pour accompagner les associations dans le montage de dossier (FAFA, ANS, FSE) parce que structurellement et avec la raréfaction des dirigeants, on a effectivement matériellement des difficultés, parce qu'on a souvent la tête dans le guidon pour faire fonctionner un club. Il y a un certain nombre de choses qui ont été évoquées.

Mais il faut rappeler aussi, quand je parlais de responsabilités, de bon sens et de raison, c'est lorsqu'il y a des formations pour les dirigeants, les trésoriers organisées par la Ligue, voire même par le mouvement sportif, il faut qu'on arrive à trouver la disponibilité pour envoyer quelques personnes pour avoir quelques clés sur les trucs. Mais on sait que c'est difficile d'avoir la disponibilité, c'est quand même leur week-end. Il faut être attentif, il faut que l'information puisse passer aussi pour que tous les clubs soient au courant.

À titre d'anecdote, l'institution Ligue et vous avez entendu parler de cela, par rapport à des difficultés que rencontrent des collectivités. La Ville de Fort-de-France, à un moment, n'était pas en capacité, pour des raisons de trésorerie et de difficultés financières, de réaliser des travaux au stade de Dillon par rapport aux rencontres de la Concacaf. On a été obligé parce que là, c'est pareil, si on n'avait pas trouvé de solutions immédiates, la Concacaf nous aurait dit : « Vous ne pouvez pas jouer là. Allez jouer à Porto Rico ou Trinidad ».

Il s'agissait d'aménager les vestiaires, il s'agissait d'aider au changement de split de climatisation, il y avait un problème d'eau chaude, il y avait un problème de moyens matériels pour la remise en état de l'aire de jeu, des tapis, etc. 38 000 €. Cela date de deux ans. Le dossier de remboursement va passer au Conseil municipal de la rentrée. La Ville de Fort-de-France prend en charge, par le biais d'une convention, et on invite d'ailleurs l'ensemble des communes à faire de même, parce que cela rentre dans une certaine orthodoxie et les communes, parfois, préfèrent prendre en charge directement certaines dépenses que de donner une subvention.

La Ville a une convention qui existe depuis longtemps pour la prise en charge des renouvellements et des licences joueurs nouveaux (pas les mutations). Il y a un retard structurel dans la perception de ces sommes-là, qui sont des sommes relativement conséquentes. Chaque année, c'est de l'ordre de 25 000 € à 30 000 €. Alors, rendons à César ce qui est à César. Ils sont à jour. Le trésorier m'a dit qu'ils sont à jour, il reste les 60% de la saison qui vient de se terminer (le solde de la saison).

C'est pour dire un peu que lorsque vous mettez bout à bout toutes ces difficultés, où parfois, on est obligé de palier par nécessité à certaines choses, tout cela creuse aussi et le temps que les remboursements se fassent, le temps de l'inertie administrative, etc.

Je vais vous donner un autre exemple, pask fok zot sav sa osi. La section d'excellence sportive de Perrinon était hébergée à l'Internat du lycée Acajou 2. Le chef d'établissement, du jour au lendemain, a dit – je ne vais pas dire trop de bêtises parce que c'est la collègue de Raymond : « Non, je ne veux plus - parce que ce sont des collégiens dans un internat de lycée – ce n'est pas clair cette histoire. Je vous donne une année et après.... ». On a trouvé le lycée de Bellevue avec son chef d'établissement qui, forcément, a cette fibre football et qui a compris et qui a trouvé des solutions presque dans l'urgence pour héberger nos 24 gamins qui doivent être dans cette filière d'excellence, dans une unité autant que possible de lieux sportifs, éducatifs et d'hébergement.

Donc le collège de Perrinon, stade Louis Achille pour l'entraînement et puis à pied, l'Internat du lycée de Bellevue. Mais il n'y avait que 10 chambres. On a dit : « Qu'est-ce qu'on fait ? » On a vu la Collectivité qui est quand même propriétaire des locaux. Ce n'était pas l'Éducation nationale, malgré la bonne volonté du chef d'établissement. Il fallait aménager les chambres, mettre des lits superposés pour prendre deux gamins pour pouvoir avoir la capacité suffisante. On a réalisé cela sur les fonds de la Ligue. Et quand c'était prêt, il était question de la surveillance d'internat, parce que ce sont des collégiens qui sont dans un environnement secondaire et il faut organiser le suivi scolaire, la surveillance d'internat, tout cela.

L'Éducation nationale nous a dit : « Nous n'avons pas les équivalents des AED, pour faire le nécessaire ». On n'allait pas dire aux parents : « C'est terminé, reprenez vos enfants et puis amenez-les au collège le matin à 6h00 et venez les récupérer au stade Louis Achille à 18h00 ». On a donc été obligé d'embaucher, en contrat à durée déterminée, deux salariés sur les fonds propres de l'institution pour pouvoir faire fonctionner cela.

C'est ce que l'on dit aux institutions. On dit que le football martiniquais, en s'appuyant sur la force de ces clubs, en s'appuyant sur les efforts, les sacrifices de ces clubs, de ces éducateurs, des matchs qui sont organisés avec toutes les difficultés que l'on connaît, tient sa place localement dans les communes, mais tient sa place au plus haut niveau de la société martiniquaise. Il faut tenir compte de cela.

C'est ce message que l'on a fait passer auprès de toutes nos institutions. On a rencontré, je l'ai dit, le Président de la Collectivité, on a rencontré le Maire de Fort-de-France, on a rencontré le Président de l'Association des maires, à l'occasion des visites protocolaires, mais également dans les discussions.

Voici un petit peu les éléments que nous voulions faire passer. Et puis, la Fédération française, on leur dit : « Cela suffit ce décalage qui existe entre le football amateur hexagonal et le football amateur aux Antilles-Guyane. Il faut du rattrapage. Et si vous n'avez pas les moyens de rattraper les infrastructures, de rattraper le temps perdu, d'accompagner mieux sur le plan financier nos structures, il faut demander à l'État, parce que vous avez une mission de délégation de service public. Liberté, égalité, fraternité. Peut-être un peu de liberté, mais très peu d'égalité et fraternité n'en parlant même pas ». Sé sa nou ka di yo.

Et ce combat-là, il faut le mener ensemble - peut-être, je ne serai plus là - mais il faut que nous restions en cohésion pour taper du poing sur la table lorsqu'il faut parce que nous sommes trop gentils. Notamment dans le rapport avec la gouvernance fédérale et avec l'État français qui caracole les exploits

des athlètes Antillo-guyanais mèn pa ni dlo moul ou byen bwos a dan ka kouté 9€ au supermarché. Ce sont des réalités aussi.

Je parlais de cela avec des amis ce midi. La Guyane, c'est pire. Un lycéen de Grand-Santi parce qu'il n'y a pas de lycée à Grand-Santi, évidemment. Certains ne veulent pas aller à Saint-Laurent, parce que la famille qui doit les héberger est à Cayenne ou à Rémire-Montjoly. Donc, le lycéen de Grand-Santi va au lycée, il laisse sa famille à Grand-Santi, commune isolée du fleuve, il va à Rémire-Montjoly parce que c'est là qu'il a de la famille qui peut l'héberger le soir et le week-end. Et puis l'État, l'Éducation nationale prend en charge, aux petites vacances scolaires, l'avion pour aller à Grand-Santi. Mais comme c'est une espèce de package que l'État a payé sur la continuité territoriale, quand il n'y a pas d'avion, ce qui arrive quand même relativement souvent, cher ami Georges, c'est la famille. Le gamin qui, aux vacances de Toussaint ou bien de Carnaval, doit aller de Rémire-Montjoly, pour ceux qui connaissent, à Grand-Santi, qu'est-ce qu'il fait ? Les parents payent le bus, quatre heures de bus sur la nationale 1 qui est l'une des plus meurtrières de France. Et puis, arrivé à Saint-Laurent, il se tape quatre ou cinq heures de pirogue pour aller à Grand-Santi. Et au retour, même chose, payé par la famille. C'est cela la réalité.

Et je ne vous parle même pas des conséquences sur le football, etc. Il faut que nous disions cela. Ce n'est pas acceptable. Et la souffrance que nos clubs en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à Saint-Martin ont, il faut trouver des solutions parce que nous sommes à l'écart des réalités sportives et des avantages sportifs qu'il y a dans l'Hexagone. Nou ka soufè é nou ka kontinié founi dé atlet. Donc, il faut qu'on parle, il faut qu'on soit toujours très offensifs dans les rapports que l'on a avec les gouverneurs au plus haut niveau.

Je ne sais pas s'il y a des questions.

#### **Monsieur (01 :46 :41)**

Tu as parlé tout à l'heure de matériel à la suite de la question du Président de Sainte-Luce. Quand le Président de la FFF est venu ici, au Lamentin, il me semble que nous avons parlé avec lui et avec Serge LOUISE, de matériel. Il nous avait répondu que tout était là, qu'il ne comprend pas qu'on n'ait rien reçu. Je lui ai posé la question : « Tout c'est quoi ? ». Il nous a dit : « Il y a des conteneurs de matériels pour les Antilles. Je vais voir avec mon collègue - qui était avec lui - pour que dans la semaine, tout soit réglé, et que l'on vous envoie ce matériel ». Tu étais présent, puisque j'ai même fait de la rigolade avec toi. Man di : « Pétèt ou ja risiwè'y é ou pa ba nou'y ».

Qu'est-ce qu'il en est ? Parce que tu me dis qu'il y a quelqu'un qui est venu dernièrement pour reparler de cela. Donc, si on parle, mais qu'il n'y a pas de suivi. Parce que normalement, le Président, Monsieur DIALLO, nous a dit - Serge LOUISE était témoin, nous avons discuté avec lui - qu'effectivement tout était là, qu'il ne comprend pas pourquoi ce matériel n'est pas arrivé aux Antilles et surtout en Martinique. Est-ce qu'il n'y a pas eu de suivi ? Qu'est-ce que tu as posé comme questions ? Parce que si cela retourne encore sur le sujet aujourd'hui pour encore attendre deux ans pour dire : « On nous avait promis », je ne comprends pas.

#### **Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Non, cette histoire, c'est de la démagogie. Je te le dis très clairement. Les matériels qu'on reçoit - d'ailleurs, il y a quelque chose qui est en transit, il me semble - ce sont effectivement des dotations qui n'ont rien à voir avec ce que cela pourrait être par rapport aux besoins des clubs. D'accord ? On peut vous donner le détail de ce qu'on reçoit, c'est surtout la direction technique.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

C'est pour cela que je te dis que c'est de la démagogie.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Non, ce n'est pas vrai. Et lorsque THIRIEZ est venu, on lui a reparlé de cela. Il a dit qu'il va mettre cela dans son rapport. Philippe DIALLO, ce que je dis là, je peux le dire devant lui et je l'ai dit devant lui. Récemment, je lui ai dit deux choses. Devant vous, je lui avais dit cela. Je lui ai dit que quand il a été élu, moi, et je pense que beaucoup d'entre vous, avons placé un espoir parce qu'on s'est dit : « Quelqu'un de la diversité » surtout que devant la Commission d'enquête parlementaire, sur les problèmes de racisme, de sexisme dans le football et dans les fédérations sportives olympiques, il y avait eu cette enquête parlementaire. La Présidente de la Commission, lorsqu'il a été auditionné, lui avait dit : « Monsieur Philippe DIALLO, avez-vous l'impression que depuis votre arrivée, les choses ont commencé à bouger dans le sens d'une meilleure prise en compte des problématiques de racisme et de sexisme, etc. ? » Il a répondu et je lui ai dit cela : « Madame la Présidente, je suis tenté de vous dire que j'incarne à moi-même un changement ».

Quand j'ai entendu cela parce que j'ai écouté l'enquête parlementaire, j'ai dit : « OK, nou ni an bwonzé ki rivé à la tête de la Fédération ». Il remplace un breton qui était sympathique, mais c'était un peu le syndrome de Stockholm parce qu'il avait fait quelques avancées, mais en même temps, comme il nous donnait des tapes sur le dos, on avait du mal à lui rentrer dedans. Donc, je lui ai dit cela.

Mais Philippe DIALLO est venu là. Il a été bousculé par vous et par nous et même par les institutions parce qu'on est allé au Rectorat avec le directeur de la DRAJES. Le directeur de la DRAJES l'a bousculé. Quand il est sorti de la réunion, il m'a dit : « Samuel, même l'État me bouscule. Il faut que les choses bougent ». Et puis, dernièrement avec Georges DUQUESNAY, on est en Assemblée fédérale, nou ka gadé L'Équipe é nou ka wè : Philippe DIALLO charge Frédéric THIRIEZ d'une mission de réflexion sur l'évolution du football ultramarin, etc.

Au déjeuner, nous sommes allés le voir : « Mais Président, vous trouvez cela normal que ce soit par l'Équipe que l'on apprenne cela ? Première chose. Et puis, deuxièmement, mon mandat s'arrête en octobre. Je connais suffisamment le football ultramarin et ses difficultés. Je ne dis pas qu'il faudrait me nommer à cette mission, parce que THIRIEZ, c'est un énarque et c'est un avocat du Conseil d'État qui connaît un peu le football quand même, puisqu'il a été président de la Ligue du football professionnel. Mais moi je dis que nous pouvons apporter notre pierre parce que ce n'est pas des gens qui vont venir. THIRIEZ, il a fait six mois de stagiaire de l'ENA à Cayenne. Donc, il ne peut pas avoir la prétention de connaître le football ultramarin ou ce qui se passe dans le football et les difficultés que l'on a. Donc, ce n'est pas THIRIEZ qui va d'un coup de baguette magique pondre des rapports, même s'il a montré quand même une certaine connaissance et une certaine compréhension des choses qu'on lui disait lorsqu'il est venu. Donc cela c'est de la poudre aux yeux.

Il a raconté aussi que depuis son arrivée, des choses ont avancé, qu'on a la Coupe de France féminine. Ce n'est pas vrai. Il y a 10 ans qu'on se bat pour la Coupe de France féminine. Et puis, sous la pression, il y a un début de résultats. Il y a 10 ans qu'on se bat sur des questions liées au financement et à la flexibilité — THIRIEZ a dit cela — la flexibilité du FFA et du contrat d'objectif fédéral. Depuis 10 ans, on leur dit qu'il faut décentraliser cela. Ce n'est pas depuis Paris, depuis le Boulevard de Grenelle que vous allez décider si l'enveloppe FFA, qui est peut-être de 9 000 € ou bien plus cette année, pour la Martinique, peut être de 90 000 €, de 200 000 € ou 300 000 € pour la Martinique.

Il faut un organe local, peut-être avec l'Association des Maires, avec le mouvement sportif, avec la Ligue de football, avec des représentants [inaudible] pour dire : qu'est-ce que l'on décide ? On a une enveloppe de 300 000 € de fonds FFA ? Au lieu de donner 18 000 € par là pour refaire une clôture, boucher un trou, refaire l'électricité de tel vestiaire ou mettre des urinoirs dans tel vestiaire, etc. on pourrait ensemble se mettre d'accord et dire que peut-être que la priorité cette année, ensemble, dans un consensus, c'est de mettre le paquet sur tel éclairage, sur la sécurisation complète du stade de Sainte-Anne, par exemple, en attendant les grands travaux, etc. C'est cela. THIRIEZ a dit qu'il va mettre cela dans son rapport.

Philippe DIALLO, sa grande force, c'est que c'est un diplomate. Il ne dit jamais non.

#### **Monsieur (1 :54 :14)**

Excusez-moi. Si nou pa ni dwa kouté yo, ki moun nou key kouté ? Parce que souviens-toi aussi, je lui ai posé la question pour la tenue des arbitres. Je lui ai dit que c'est une dépense énorme pour nous et obligatoire, puisque les arbitres suivent le système européen chaque année. Donc c'était si simple de voir avec la Ligue de football, d'envoyer des équipements à tous les arbitres martiniquais, quitte à ce que nous les achetions dans tes mains à 50 €. Quand je rentre en France : « Président, nous sommes d'accord ? ». « Oui ».

Man pati, man kontan. Man wè DIALLO é DIALLO di mwen sa. Et puis, en réalité, DIALLO ka fé la fèt épi mwen alò ? Epi ou mèm ka di mwen : « Effectivement, sé djendjen té ka di ».

#### **Monsieur Samuel PEREAU (Président)**

Non, mais la question des partenariats du football français, pour nous, c'est une grande iniquité. Il y a des exemples à la pelle. On a pris l'exemple de Volkswagen dernièrement, où on était à l'écart de cette affaire. On a pris l'exemple des grands partenariats avec Carrefour, avec le Crédit Agricole même, au niveau national, où nous sommes complètement exclus de cela. On a la question du partenariat avec La Poste. On est complètement exclus de cela.

On a une liste de sujets d'inégalités flagrantes de deux pages. Et c'est petit à petit qu'on arrive, à force de taper et vous pouvez me faire confiance sur cela. Pendant toutes ces années, j'ai mené le combat. J'étais souvent leader et d'ailleurs à la Fédération, dès que quelqu'un a une revendication, on lui dit : « Tu fais du Samuel » parce qu'ils ne comprenaient pas que c'était légitime, que ce n'était pas pour emmerder qui que ce soit. C'était des choses qui paraissaient évidentes.

Comment tu peux être exclu de la pyramide nationale, que ce soit en futsal, en championnat masculin, en championnat féminin, et ne pas avoir de la compensation ? Un club qui gagne le championnat de R1 dans n'importe quelle région en France, i ka monté an nasional, y compris les Corses. Non seulement, il va monter en national, mais la Fédération va lui donner des subventions pour son déplacement et des récompenses parce qu'il va monter. Et nous, on a pris 10 ans pour qu'on nous donne 30 000 € par Ligue et par saison, pour pouvoir abonder la Coupe VYV parce qu'on leur a dit : « Pendant des années, sans votre aide, parce que vous avez refusé de nous aider, on a fait cette compétition avec un partenaire qui nous a accompagnés, à la force de nos bras ».

Jusqu'à présent, yo pa ka konprann sa, que le champion de R1 - mais on peut prendre d'autres exemples - doit avoir une dotation qui lui permette, par exemple, d'aller en compétition Concacaf. Si vous n'avez pas l'argent, parce que c'est souvent ce qui vous est répondu « trop loin », « trop cher », « trop spécifique ». Si zot pa ni lajan-a pour pouvoir être dans une démarche républicaine, c'est-à-dire d'égalité et de fraternité, allez voir l'État et dites à l'État : « Vous m'avez chargé d'une mission que je ne peux pas assumer parce que je n'ai pas les moyens. Donnez-moi les moyens de le faire ». Et les Corses l'obtiennent. Sé pou sa man ka di ke nou twop janti. Les Corses l'obtiennent.

350 000 habitants, 9 000 licenciés, un pôle espoir fédéral qu'on n'a jamais eu, régulièrement deux clubs en Ligue 1, un club en Ligue 2 et deux clubs en National. Il faut se poser la question, parce que ce sera difficile d'aller jouer en Corse aussi. Il y a plein de sujets. Le tournoi Yves Le Roy, qui permet aux sections sportives de deuxième cycle de se confronter entre elles. On est exclus de cela. Pendant longtemps, on a été exclus de la Coupe de France féminine, alors qu'à un moment, nous avons eu deux joueuses issues de la formation martiniquaise. Ce n'est pas des euroblacks ou des négropolitaines comme certaines, comme la Secrétaire générale de la Fédération d'ailleurs, qui ne comprend pas certaines choses, Madame Laura GEORGES. Nous, on a eu Wendy et Emelyne LAURENT qui était en équipe de France. Cela veut dire que sur 23 joueuses représentant le football féminin national, dans un pays de 77 millions d'habitants, un territoire de 380 000 habitants a fourni deux joueuses sur 23. Et dans le même temps, on vous dit : « Non, vous ne pouvez pas aller en Coupe de France féminine ». Vous voyez ? On pourrait en dire long et écrire des encyclopédies.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Tu as une question ? Une remarque ?

**Monsieur Rodrigue ROMAIN** (*ASSAUT*)

Monsieur ROMAIN de l'ASSAUT. Je voulais juste ajouter un petit mot. Je vous ai entendu parler de cela, mais que fait le politicien ? Parce que ce sont les politiciens qui doivent nous défendre aussi. Je ne me vois pas, moi, aller défendre, par exemple, l'Assaut de Saint-Pierre. Il y a la politique dans le sport et cela existe de partout.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Serge (*LOUISE*).

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Président, je t'ai bien entendu et bien écouté. Tout se tient. Seulement deux choses : les parents de certains jeunes du Golden me demandent de te transmettre leur mécontentement, puisqu'il y a quatre jeunes qui étaient dans la sélection U14, qui devaient voyager et qui n'ont toujours pas compris. Moi, j'ai essayé d'expliquer avec le peu d'éléments que j'avais, mais c'est quelque chose qui passe très mal au niveau de ces enfants, surtout qu'ils ont su que les grands frères avaient déjà voyagé, avaient participé à ces tournois et tout le bénéfice qu'ils en ont tiré, puisque tous ces enfants après ont fait SES, POM, CERFA, pour certains.

Moi, j'émets l'idée que pour ces petits-là, qu'il soit organisé quelque chose le jour où l'argent... Concrètement, je pense qu'il faudrait qu'on passe par la Concacaf pour qu'on essaie d'organiser quelque chose en Martinique pour ces sélections. Cela va nous éviter de nous déplacer. Faire se déplacer ceux qui ont un peu d'argent, notamment les pays indépendants, parce qu'il s'agit aussi de cela. Mais il faudrait peut-être trouver une solution de remplacement.

Sur la situation du football martiniquais, moi, je comprends aujourd'hui que la maison-mère, la Ligue, soit en difficulté et mise en difficulté peut-être par la faute, j'ai presque envie de dire, des autres.

Par contre, vous attendez de nous, vos prestataires de services, les clubs que l'on se mobilise pour payer ce que l'on vous doit, etc. Et puis, il y a une saison qui commence là et il y a toujours le gros problème des licences et des mutations à honorer. D'ailleurs, j'ai été surpris en juillet de recevoir une missive me demandant de venir payer. C'est la première fois en 30 ans que je voyais la Ligue procéder de la sorte. Mais j'ai compris que la situation était délicate.

Par contre, si vous, vous êtes en difficulté et que vous avez quand même audience auprès des organismes politiques et financiers, la grande majorité des clubs de Martinique, excepté peut-être une

dizaine - je ne sais pas, puisque je ne suis qu'au Golden Star - sont plus en difficulté que vous en tant qu'association. Vous voyez ? Aujourd'hui, je peux même parler de pauvreté chez certains clubs. Il y a une compétition qui commence le 24, mais j'ai l'impression qu'il y a des clubs qui ne pourront pas payer les mutations qu'ils ont contractées, qu'ils ne pourront payer que des renouvellements de licences parce que c'est ce qui est le moins cher.

Je vous le dis très sincèrement, moi, je me rappelle qu'on parlait de cela avec le Président ALEXANDRINE, année après année : les clubs sont en difficulté. Aujourd'hui, je doute que les clubs puissent vous aider en venant payer leurs produits qu'ils ont eux-mêmes sollicités. Parce que je vais vous dire comment cela se passe. Pendant la période de mutations, nous sommes en juin-juillet, c'est-à-dire que les joueurs partent. Vous, vous pensez à l'aspect sportif. Vous avez la pression aussi de vos joueurs, etc. Vous êtes obligés de recruter pour vous maintenir à flot « sportivement ». Mais la situation réelle, c'est qu'il faut payer les mutations.

Là, par exemple, je vous vois en difficulté, je nous sais en difficulté, pour la plupart et je me demande comment on va recommencer la saison. L'an dernier, je sais que les clubs qui n'avaient pas de dettes pouvaient étaler le paiement des mutations, etc. Je ne sais pas combien de clubs n'ont pas de dettes, mais je vous dis que pour cette saison, je parle en tout cas pour certains clubs de Fort-de-France parce que nous travaillons ensemble, et pour le Golden Star, moi je suis venu vraiment avec une crainte de ne pas pouvoir démarrer la saison compte tenu des difficultés financières.

Et ce qui m'embête avec cela, c'est que je ne vois pas comment les choses peuvent s'améliorer. La CTM doit à des entreprises de l'argent depuis plus de deux ans. Il y a des entreprises qui ont fait faillite faute de liquidités, faute d'approvisionnement de la CTM. J'espère que cela ne va pas prendre autant de temps pour la Ligue, mais nous dépendons un peu de vous puisque la situation aurait été normale, qu'on aurait pu s'entendre sur le début de saison. Et là, je vais repartir de cette Assemblée générale avec encore plus de questions.

Et je vais vous dire quelque chose, je ne vous mens pas, ce n'est pas des entreprises que nous irons voir. Le tissu économique martiniquais ne s'intéresse pas au football. Et j'ai presque envie de dire qu'en Guadeloupe, ce n'est pas pareil. Aujourd'hui, quand on va voir les camarades, supporters ou membres, etc. la même personne qui vous donnait 200 € il y a trois ans, aujourd'hui, vous donne 50 €. Je pense qu'après le COVID, il y a eu quelque chose qui fait que les gens sont devenus peut-être très prévoyants et « piéteurs ».

Mais enfin, vous êtes en difficulté, c'est vrai, mais nous sommes plus en difficulté que vous. Je ne sais pas comment on va y arriver, mais il y a une saison qui commence. Moi, ce qui me pose des problèmes, c'est l'aspect sportif. On va de plus en plus vers un football à deux vitesses parce que je me rends compte que certains clubs, un petit groupe, se détachent et semblent ne pas avoir de difficultés, puisque je vois même que des clubs font des préparations ailleurs. Ils travaillent très bien, mais ce n'est pas le cas de la grande majorité.

Je tiens à signaler vraiment mon inquiétude. Ce début de saison — je ne vais pas vous mentir - ce sera peut-être un des plus difficiles que le Golden Star aura à affronter au niveau financier vis-à-vis de vous, vis-à-vis des produits de la Ligue. Pourtant, je sais que je ne dois pas trop, Trésorier. Les choses n'ont pas changé ? Je suis sûr que je ne suis pas un des clubs qui...

**Monsieur Alex ULLINDAH** (*Trésorier Général*)

Un club exemplaire.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Oui, j'essaie de tenir les choses, mais ce sera compliqué.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Madame demande la parole.

**Madame Ghislaine MINAR** (*Avenir Football Club*)

Bonsoir, Ghislaine MINAR, Secrétaire générale d'Avenir Football Club. Football féminin. Vous savez, nous avons un petit club parce que c'est comme cela qu'on nous dénomme, attaché à aucun club masculin. Je n'entends pas tellement parler du football féminin ici, mais vous savez que nous aussi, au foot féminin, nous avons beaucoup de problèmes. Et je crois que même les clubs attachés au masculin, sont en difficulté.

Vous savez que les matchs féminins sont gratuits. Nous essayons des fois de faire une petite buvette, mais c'est vrai qu'on n'a pas autant de personnes qui viennent voir les matchs que pour les garçons. C'est pour cela que je dis toujours à Monsieur le Président de la commission que l'on oublie le football féminin.

Là, je représente le football féminin ici ce soir, puisque je représente l'avenir FC, mais je suis amère parce que vous savez, autant avant Covid, cela se passait bien. On a eu le Covid et on a eu toutes les difficultés. Il faut tout payer et pas de subvention. Aujourd'hui, nous avons participé à deux finales. Nous attendons les dotations, mais aujourd'hui, je vous dis que je ne sais même pas comment on va faire pour payer nos licences.

Ce n'est pas évident, donc on fait très attention à nos recrutements. Même si vous avez vu dans la presse qu'on a recruté à l'international, mais c'est vrai qu'on a eu des appuis. Mais aujourd'hui, si on continue comme cela, je pense qu'on n'ira pas loin.

J'ai écrit plusieurs courriers. Le Trésorier est intervenu. Nous avons rencontré Monsieur DUQUESNAY et nous avons eu des réponses. Vous savez, ici, en Martinique, les informations sont divulguées, on les entend, on les voit. Et puis la CTM, on est planté donc la Ligue de football l'est aussi. Certains clubs le sont, puisque nous avons eu des dotations que nous ne pouvons pas avoir et nous attendions sur ces dotations puisque nous avons travaillé pour.

Tout ce que je dis, c'est que nous allons demander sûrement des moments pour pouvoir payer nos licences puisqu'on n'en a plus. On est à bout. Là je parle pour mon club, mais je sais que ce soit féminin ou masculin, il y a de grandes difficultés au niveau de notre football.

**Monsieur (2 :13 :50)**

Nous aurions souhaité, puisque nous sommes en Assemblée générale, et qu'il n'y aura pas d'autres regroupements avant l'échéance de novembre, revenir sur la proposition de Madame : l'article 144 qui dispose que pour les jeunes, les remplacés puissent être remplaçants et inversement.

Est-ce que vous seriez d'accord pour que nous puissions nous positionner là aujourd'hui, pour que ce soit effectif pour la saison qui va démarrer ? C'est une proposition que nous faisons.

Toutes les catégories de jeunes, jusqu'à U17. Pas les U19 puisque les U19 sont seniors. Est-ce que vous seriez d'accord ?

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)



On ne va pas faire un débat. C'est réglementairement inscrit dans les règlements généraux quelles sont les catégories jeunes. L'article 144 dispose que pour les effectifs réduits, les remplacés peuvent devenir remplaçants. Et l'article 144 alinéa 3 dit que les assemblées générales peuvent, lors d'un vote, appliquer ce même dispositif qui est appliqué pour les effectifs réduits, pour les équipes jeunes, pratique à 11.

La notion de jeune est incluse dans les règlements généraux. On aura le temps de vérifier...

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Attends, laisse-moi terminer, Serge (*LOUISE*). Ce que l'on demande aujourd'hui, c'est d'adopter ce principe-là aujourd'hui tel que c'est écrit dans les règlements généraux, c'est-à-dire proposer que les remplacés puissent devenir remplaçants dans les catégories jeunes pour la pratique à 11. C'est ce qui est écrit texto.

Une fois que l'on aura, si vous êtes d'accord, adopté ce principe, derrière, on va regarder la notion de catégorie jeunes, ce que cela comprend. D'accord ?

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Attendez, s'il vous plaît. Serge, je te passe la parole. Tu voulais faire une précision. Moi, j'ai repris les textes. Vas-y.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Je pense que c'est une très bonne initiative. Effectivement, comme le championnat Jeunes n'a pas commencé, si on peut porter quelque chose qui facilite finalement la tâche de tout le monde, puisque parfois, c'est juste 13, 12 qu'on a. Donc, si on peut faire tourner un petit peu, c'est bien.

Mais si j'ai bien compris ta suggestion, c'est que dès ce soir, tu proposes qu'on prenne cette décision.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Tout à fait.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

C'est-à-dire que dans le règlement sportif qu'on a, il y aurait quelque chose qui modifie un article qu'on n'a pas encore évoqué et qui dirait ce que tu proposes.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Tout à fait.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Ma question, c'était carrément d'aller plus loin. Pour qu'il n'y ait pas d'interrogation après qu'on a écrit cet article, c'est de déterminer ce soir, si les U19 sont des jeunes. Pour moi, oui.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On va vérifier.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Mais on peut le faire tout de suite.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On va le faire.

**Monsieur Serge LOUISE** (*Golden Star*)

Ou alors si on estime que l'on peut exclure les U19 parce que pour nous, ils sont grands, on peut décider, nous, que c'est jusqu'aux U17. Parce que si on met « jeunes », Jean-Claude (VARRU), il faut savoir où cela s'arrête. C'est simplement cela.

[Brouhaha]

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

S'il vous plait.

**Monsieur Georges**

Je confirme ce qu'a dit Serge...

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Attends Georges, il y a Serge qui avait demandé la parole avant et on te repasse la parole.

**Monsieur Serge (2 :17 :35)**

Oui, je m'excuse, je suis arrivé en retard, donc je n'ai pas suivi le début de cette question. Mais quand tu dis que le remplaçant peut être remplacé...

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Non.

[Intervention hors micro - inaudible]

**Monsieur Serge**

Oui, comme au basket. Mais les cinq joueurs...

[Intervention hors micro - inaudible]

**Monsieur Serge**

Les cinq. Pourquoi tu dis trois ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, dans la pratique jeunes.

**Monsieur Serge**

Mais les cinq joueurs. J'ai cinq remplaçants, les cinq, on peut rentrer, sortir. Les cinq, pas les trois ? Les cinq.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Dans la pratique jeunes, il y a combien de remplaçants ? Il y en a cinq. Donc les remplacés deviennent remplaçants. Les cinq.

**Monsieur Serge**

Nous sommes d'accord. Comme en général, c'est trois remplacements.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On parle de la pratique jeunes.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Serge**

Oui, nous sommes d'accord. Les jeunes aussi, c'est trois remplacements.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Oui, tout à fait.

**Monsieur Serge**

Donc les cinq peuvent rentrer et sortir.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Nous sommes d'accord.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Georges.

**Monsieur Georges**

Juste préciser que la Ligue dans laquelle j'étais, c'est exactement comme cela : les joueurs qui sortent peuvent redevenir remplaçants et revenir de nouveau sur le terrain.

Je voulais simplement confirmer ce qu'a dit Serge. Vous n'avez qu'à voir par exemple, sur la feuille de match d'un match de U19, c'est le dirigeant responsable qui met son nom pas le joueur, sauf s'il est majeur.

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Est-ce que déjà, sur le principe, vous êtes d'accord pour que l'on puisse voter cela et dire, effectivement, avec une date d'effet, immédiate dès le début du championnat. Oui ?

On passe au vote et après, on va revenir sur la notion de « jeune ».  
D'accord ? Très bien.

**Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre ? Zéro (0)**

**Qui s'abstiennent ? Zéro (0)**

➤ **Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés**

On va prendre le soin de rédiger cela en conformité avec l'article 144 avec date de prise d'effet dès ce soir. Et donnez-nous quelques secondes, on vérifie la catégorie jeunes.

Samuel (*PEREAU*), je te laisse le soin de répondre peut-être aux deux observations et puis de conclure.

*[Intervention hors micro - inaudible]*

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

Le micro, Serge.

**Monsieur Serge**

On a parlé des jeunes. J'aimerais savoir, est-ce qu'au niveau senior, on peut faire une action, une demande, une dérogation à la Ligue pour obtenir cinq remplacements ?

**Monsieur Jean-Claude VARRU** (*Secrétaire Général*)

On a parlé de cela, Serge, en début de réunion et cela nécessite une décision fédérale. On a décidé qu'on va encore agir à ce sujet.

[*Brouhaha*]

S'il vous plaît, Mesdames, Messieurs, on a terminé notre assemblée. Permettez que l'on puisse s'écouter.

Donc oui, Serge, on avait déjà discuté de cela. C'est un sujet que l'on va remettre à l'ordre du jour.

**Monsieur Samuel PEREAU** (*Président*)

Très bien. Juste quelques mots pour conclure. Vous remercier vraiment très sincèrement, je l'ai dit en début d'assemblée. On était un peu pessimistes sur la capacité à répondre à cette période de l'année. Les débats ont été très fructueux et très intéressants. On a pu passer, j'espère, les informations qu'on souhaitait.

Il y a eu quelques notes assez pessimistes sur la fin, mais le football est à l'image de la société martiniquaise. Moi, je suis personnel soignant, je suis médecin. Vous savez, pour certains où je passe une partie de mon temps le mercredi et le jeudi. La santé est malade en Martinique. Cela va mieux pour avoir un rendez-vous avec les ophtalmos, mais pour avoir un neurologue, pour avoir certaines spécialités, il vaut mieux parfois payer un billet pour partir là-bas.

Les questions de violences endémiques et quotidiennes, vous savez ce que c'est. Les problèmes de récidive, de délinquance chez les jeunes, les problèmes d'insécurité routière, les questions d'insertion de nos jeunes, d'éducation - Serge, tu connais cela - les questions liées au chômage endémique, à la capacité de la société martiniquaise, comme disait CÉSAIRE, finalement, à être incapable de régler les problèmes qu'elles se créent.

Le football n'est pas le plus mal loti dans cet environnement assez délétère. Vous savez que la Ligue de natation - Président ALEXANDRE et Monsieur le Directeur, écoutez cela - il y a deux semaines, nous a appelé - le Président, son nom m'échappe - pour nous demander s'il ne pourrait pas y avoir une solution provisoire pour héberger leurs quatre salariés ici. Pourquoi ? Paske dlo kaka té ka rimonté di sé twalet-la à la Maison des Sports, à la Pointe de la Vierge. Après le passage du cyclone, les problèmes, etc. Et c'était presque une solution parce qu'ils ont des activités en ce moment et au lieu soit de mettre les gens en chômage technique ou les mettre en télétravail, ce qui était difficile. La Maison des Sports, la collectivité est en train de se trouver une solution pour la reloger, peut-être dans les locaux inoccupés de l'ancienne cour d'appel.

Les problèmes de transport, etc. C'est vrai que les choses sont difficiles. Mais Madame, il ne faut pas dire qu'on ne s'occupe pas du football féminin. On pourrait donner une liste de choses qui ont été faites.

Les parents, Serge. On note, on prend en compte, on prend acte et on va essayer d'exécuter ta proposition. À l'époque, il y a eu des solutions comme cela quand on n'avait pas pu partir avec certaines délégations ou bien qu'on n'avait pas pu les récompenser, etc. Donc, on va trouver effectivement une solution palliative pour essayer de voir.

Il faut qu'on se serre les coudes. Le football va survivre. Pa pè pou sa. I pé ké tonbé. C'est sûr que jodi-a nou pé di : « Il n'y a pas de solution, nou ka vann mèzon. I ka kouté 1,8 millions d'euros ». Nou pé vann-li épi alé la Maison des Sports.

On va essayer de se ceindre les reins. On va continuer ensemble à se battre avec les institutions, les pouvoirs publics. C'est comme cela dans la vie. Il y a des roues avec des hauts et des bas. Il y en a qui se portent mieux que d'autres. Le Golden Star, peut-être qu'il faut qu'il étudie les solutions par rapport à la gestion du stade de Serge Rouch, parce que je pense que c'est budgétivore.

Mè nou ké alé. Nou ka pléré tibren. Nou ni dwa parce qu'il y a une misère. Mè fok nou goumen. Il faut que les matchs féminins soient payants. Il faut qu'on arrive à se structurer. Il faut que les matchs de futsal soient payants. Il faut qu'on discute avec nos communes, pour que peut-être, il y ait des formes de concessions provisoires des places de parking, voire même des espaces pour le commerce non-sédentaire à certains moments, pour que cet argent qui est généré par le spectacle, même si c'est un spectacle qui est amateur, parce que même si c'est un petit club, comme on dit, mais il n'y a pas de petit club, c'est un club qui se structure, qui est en voie de développement. Le jour où en Coupe de France, i key risiwè Club Franciscain, i key fé an bivet. Fok nou òganizé kò nou. Il faut qu'on accompagne les clubs. Nou key goumen. Nou key faire en sorte qu'une lumière aussi longue que soit la nuit – nou adan lannuit-la atjelman - le soleil finit par se lever.

Bonne soirée à tous.

**Le président**



**Samuel PÉREAU**

Ligue de Football de Martinique  
2, rue Saint John PERSE - Mome Tartenson  
B.P. 307 - 97203 FORT DE FRANCE CEDEX  
Tél : 0596 72 89 89 - Fax : 0596 63 14 99  
SIRET : 314 291 717 00028 - APE : 9312Z  
secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

**Le secrétaire général**



**Jean Claude VARRU**

*L'ordre du jour est épuisé.*

*La séance est levée. Il est 21 heures 30.*